

RAPPORT ANNUEL 2020-2021



Centre
de services scolaire
des Chênes

Québec 



La production d'un rapport annuel comme celui-ci est un exercice important, car c'est une occasion de rendre compte à la population de l'état de son centre de services scolaire. Nous poursuivons notre démarche d'amélioration continue et sommes en constante évolution afin d'assurer les meilleures conditions de réussite aux élèves qui nous sont confiés.

Le terme « *évolution* » a pris tout son sens 2020-2021, puisque la dernière année a été marquée par l'entrée en fonction du tout premier conseil d'administration du Centre de services scolaire des Chênes. La sanction, par l'Assemblée nationale, du projet de loi 40, en février 2020, a effectivement modifié de façon significative la Loi sur l'instruction publique. Elle a pavé la voie à un profond changement en matière de gouvernance.

Rapidement, les membres de notre conseil d'administration se sont mis à l'œuvre et se sont appropriés les différents dossiers majeurs, selon les fonctions et pouvoirs qui leur sont dévolus. Ce faisant, leur priorité numéro 1 a toujours été la réussite de nos élèves.

Je tiens à souligner ici l'étroite collaboration de M^{me} Marie-Pier Bessette, présidente du conseil et de ses collègues. Leur grande disponibilité et leur dévouement sans faille méritent d'être mis en lumière.

Évidemment, l'année 2020-2021 a eu comme toile de fond les bouleversements causés par la pandémie de COVID-19 qui a imposé à toutes et tous une nouvelle réalité, des nouvelles pratiques. Le défi auquel nous faisons face depuis mars 2020 reste colossal. Bien humblement, j'ose affirmer que nous l'avons relevé avec brio.

Le Centre de services scolaire des Chênes a continué de tout mettre en œuvre pour assurer à sa clientèle des services de qualité et l'accessibilité à des projets inspirants dans tous ses établissements. Cet engagement ne s'est jamais démenti en 2020-2021.

En fait, la dernière année passera à l'histoire. Elle a été marquée par la mise en chantier ou la concrétisation presque simultanée de grands projets d'infrastructures : nouvelle école primaire, début des travaux menant à la construction d'une nouvelle école secondaire et de l'école des 2 Rivières, ouverture du Centre Alessa (secteur alimentation), réaménagement de l'école Marie-Rivier, érection de modules de classes temporaires aux écoles Jean-Raimbault et La Poudrière, sans compter les nombreux projets de maintien des bâtiments... bref, notre paysage scolaire change pour le mieux et il faut s'en réjouir au plus haut point.

On comprendra que si nous travaillons de front sur autant de projets, c'est parce que nos besoins sont évidents pour la clientèle de notre territoire. Celle-ci est toujours en hausse et dépasse aujourd'hui la barre des 14 500 élèves.

Nous avons toutes les raisons d'aborder cette nouvelle ère en éducation avec optimisme. Il ne fait aucun doute dans notre esprit que les parents, les membres du personnel et de notre communauté éducative nous permettront de réaliser de grandes choses en 2021-2022 et pour les années à venir.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lucien Maltais'. The signature is fluid and cursive.

Lucien Maltais
Directeur général
Centre de services scolaire des Chênes



C'est avec une certaine fierté que je constate tout le travail accompli par le Centre de services scolaire des Chênes au cours de la dernière année.

C'est particulièrement le cas quand je pense à cette première année historique pour notre conseil d'administration. En effet, 15 personnes issues d'horizons différents ont choisi de plonger ensemble dans cette toute nouvelle aventure qu'est notre nouvelle gouvernance scolaire. Ils ont réussi haut la main !

J'aimerais prendre le temps de les remercier, toutes et tous, sincèrement. Ce fut une année d'apprentissage pour chacune et chacun. Bien que tous et chacun avaient une expérience pertinente pour notre conseil d'administration selon leur milieu d'appartenance, nous étions tous, à l'exception d'un membre qui avait été commissaire dans le passé, des nouveaux venus dans les rouages de la gestion d'un centre de services scolaire.

Chers collègues, vous avez tout mis en œuvre pour vous « former » et comprendre le fonctionnement de notre conseil d'administration ainsi que vos rôles et responsabilités. Je vous en suis reconnaissante.

Grâce à vous, les échanges furent enrichissants et auront permis, je l'espère, de tout mettre en œuvre pour la réussite éducative de nos élèves.

J'aimerais, d'autant plus, souligner votre résilience dans cette année marquée par la pandémie. Année au cours de laquelle nous avons dû relever le défi d'apprendre à se connaître et à tisser des liens par l'entremise de rencontres en ligne.

À Christophe Milot, Dominique Laporte, Geneviève Morin, Isabelle Meilleur, Karen Lamothe, Martin Dupont, Bernard Gagnon, Mathieu Dubois, Nancy Robitaille, Normand Champagne, Stéphane Guilbert, Ghislain Rheault, Vicky Martel et Yves Hébert, merci du fond du cœur.

Et un merci tout spécial à Valérie Lussier, vice-présidente du conseil d'administration du CSSDC. Merci pour ton soutien inconditionnel. Ça n'a pas de prix.

En terminant, j'aimerais remercier tous les membres du personnel du CSSDC qui ont eu à épauler de près ou de loin le conseil d'administration. Merci à vous qui avez pris le temps de répondre à toutes nos questions, afin d'éclairer nos décisions.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Bessette'.

Marie Pier Bessette
Présidente du conseil d'administration
Centre de services scolaire des Chênes

1. PRÉSENTATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

1.1 Le centre de services scolaire en bref	3
1.2 Services éducatifs et culturels.....	6
1.3 Faits saillants	8

2. GOUVERNANCE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

2.1 Conseil d'administration	12
2.2 Autres comités de gouvernance.....	20
2.3 Code d'éthique et de déontologie applicable au conseil d'administration.....	20
2.4 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics.....	21

3. RÉSULTATS

3.1 Plan d'engagement vers la réussite	22
3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence.....	29
3.3 Développement durable	30

4. UTILISATION DES RESSOURCES

4.1 Répartition des revenus du centre de services scolaire.....	31
4.2 Ressources financières	32
4.3 Gestion et contrôle des effectifs.....	33
4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus	35
4.5 Ressources matérielles et technologiques	35

5. ANNEXES DU RAPPORT ANNUEL

Rapport du Protecteur de l'élève.....	39
Autres annexes	41

1. PRÉSENTATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

1.1 Le centre de services scolaire en bref

NOS ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

Écoles primaires :

Bruyère/Saint-Charles
Christ-Roi
Duvernay
Frédéric-Tétreau/Immaculée-Conception
Saint-Majorique
Saint-Félix de Kingsey
Des 2 Rivières
Saint-Guillaume
Saint-Bonaventure
Notre-Dame-du-Rosaire/Sainte-Marie
Saint-Étienne
Saint-Joseph
Saint-Louis-de-Gonzague
Saint-Nicéphore
Saint-Pie X
Saint-Pierre
Saint-Simon/L'Aquarelle
Notre-Dame du Bon-Conseil
Carrousel
Saint-Eugène
L'Avenir
Notre-Dame de Durham-Sud
Sainte-Jeanne-d'Arc de Lefebvre
Cyrille-Brassard
Jésus-Adolescent
Roméo-Salois
Des Horizons (alternative)
Aux Quatre-Vents/Le Relais
Saint-Jean-de-Wickham
À l'Orée-des-Bois
Du Sentier

Écoles secondaires :

Jean-Raimbault
Jeanne-Mance
Marie-Rivier
La Poudrière
Parcours axés sur l'emploi

Formation professionnelle

Centre de formation
professionnelle Paul-Rousseau

Formation générale aux adultes

Centre Sainte-Thérèse

Service aux entreprises

Les services

(situés au Centre Saint-Frédéric – Siège social,
457 rue des Écoles)
Administration générale / Direction générale
Secrétariat général / Service des communications
Service des ressources éducatives aux jeunes
Service des ressources humaines
Service des ressources financières
Service des ressources matérielles
Service du transport
Service des technologies de l'information
Orthophonie

1.1 Le centre de services scolaire en bref (suite)

PLUS DE
14 100 ÉLÈVES
EN 2020-2021

- Préscolaire (4 ans et 5 ans) et primaire :
7 873
- Secondaire :
environ 5 082
- Formation professionnelle :
près de 749
- Formation générale des adultes :
400 (équivalent temps complet)

DÉCLARATION DE SERVICE

Le Centre de services scolaire des Chênes s'assure que les personnes relevant de sa compétence reçoivent des services éducatifs de qualité dans l'ensemble de la MRC de Drummond.

À cet égard, il met à la disposition des établissements un ensemble de moyens pédagogiques et administratifs et soutient la diversité des offres de service sur le plan des ressources pédagogiques, humaines, financières et matérielles.

DES SERVICES DE QUALITÉ

Le centre de services scolaire organise des services éducatifs pour les élèves du primaire, du secondaire, de l'éducation aux adultes et de la formation professionnelle. De plus, il offre des services de formation continue par l'entremise du Service régionalisé aux entreprises.

Ses objectifs reposent sur des constats partagés portant sur la réussite de ses élèves, grâce à la compétence et à l'engagement des membres de son personnel ainsi qu'à la qualité et à la diversité de ses programmes et de ses services. Toute l'organisation demeure en démarche d'amélioration continue.

MOYENS DE COMMUNICATION

Un ensemble d'articles, de descriptions et de documents sont mis à la disposition de la population pour rendre accessibles les informations pertinentes concernant l'offre de service du centre de services scolaire. À cet égard, celui-ci met à la disposition du public des documents relatifs aux politiques et au cadre d'organisation de ses services et de ses programmes.

Des brochures et des dépliants sont disponibles pour répondre à des besoins plus approfondis d'information. Le site Internet **www.cssdeschenes.gouv.qc.ca** contient un ensemble de rubriques et de références à des contenus pédagogiques et administratifs.

Vous pouvez nous joindre en vous adressant au *Service du secrétariat général et Service des communications*.

1.1 Le centre de services scolaire en bref (suite)

NOTRE VISION

Conformément à son Plan d'engagement vers la réussite, Un engagement partagé... en toute cohérence !, le Centre de services scolaire des Chênes se démarquera :

- Par la **CONFIANCE** qu'il a envers tous ses élèves, leur potentiel et leur réussite ;
- Par la **RECONNAISSANCE** des compétences de son personnel et de son potentiel ;
- Par sa **RECHERCHE SOUTENUE** et l'intégration de données probantes et crédibles dans ses actions ;
- Par un **PARTENARIAT FORT** tant avec les parents des élèves, qu'avec ses partenaires externes ;
- Par sa volonté de toujours viser l'atteinte d'un plus **HAUT NIVEAU DE RÉUSSITE** pour tous ses élèves, jeunes et adultes.

TROIS ÉLÉMENTS QUI NOUS ANIMENT :

LE RESPECT... qui s'exprime par l'ouverture à l'autre, la bienveillance et la considération, le comportement éthique empreint de civisme et la collaboration saine basée sur la confiance mutuelle.

L'ENGAGEMENT... qui s'exprime par la participation active de l'élève à ses apprentissages, mais aussi par l'implication de chacun et de chacune (membres du personnel, parents ou partenaires) au développement de son potentiel.

LA PERSÉVÉRANCE... qui s'exprime chez l'élève comme chez les membres du personnel et les parents par la mise en œuvre de sa volonté en faisant preuve de patience pour poursuivre une action (apprentissage, enseignement, accompagnement, etc.) et ce, malgré les difficultés rencontrées.



1.2 Services éducatifs et culturels

EN MATIÈRE CULTURELLE, VOICI LES ORIENTATIONS ET ACTIONS RÉALISÉES (OU EN COURS) PAR LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES CHÊNES EN 2020-2021 :

Action première :

Révision de la politique culturelle du CSSDC

Orientation 1

Promouvoir et valoriser les arts et la culture auprès du personnel et des élèves dans chacun des établissements.

Actions :

- 1- Mettre en place un agent culturel dans chacune des écoles.
- 2- Diffuser le mandat de l'agent culturel *(en cours)*
- 3- Inventorier et diffuser toutes les activités réalisées dans les écoles, avec la collaboration des agents culturels *(en cours)*
- 4- Nourrir l'espace Culture sur le site web du CSSDC pour déposer l'information.

Orientation 2

Susciter la fréquentation des œuvres et des lieux de culture, ainsi que les rencontres avec des créateurs et créatrices.

Actions :

- 1- Mettre à jour le répertoire des sorties et le répertoire des animations culturelles sur le territoire couvert par le centre de services scolaire.
- 2- Faire connaître les programmes de soutien disponibles aux établissements.
- 3- Créer un événement qui met en lien le milieu scolaire et le milieu des arts locaux. *(Reporté à mai 2024)*
- 4- Faciliter la participation des écoles aux activités culturelles proposées par le comité.

Orientation 3

Reconnaître l'apport et les compétences des différents partenaires de la région.

Actions :

- 1- Poursuivre l'intégration de représentants du milieu culturel au niveau du comité.
- 2- S'associer avec la Ville de Drummondville, la MRC et les artistes et organismes locaux afin de diffuser et d'organiser :
 - une activité de présentation d'activités artistiques adaptées au monde scolaire *(Passeur culturel)*;
 - des activités culturelles diverses.

Orientation 4

Reconnaître et valoriser les événements culturels des écoles et centres.

Actions :

- 1- Par les portes ouvertes des écoles secondaires et de la FP *(Reporté)*
- 2- En mettant en place un *Mérite Passeur Culturel* (ex. créativité, rayonnement culturel, performance culturelle, etc.). *(Reporté)*

Orientation 5

Mettre en valeur le patrimoine culturel du centre de services scolaire.

Actions :

Élaboration d'un projet, par un sous-comité, qui mettrait en valeur le patrimoine culturel du CSSDC *(ex. trousse culturelle historique sur l'école d'hier à aujourd'hui, capsules par des témoins de l'histoire de l'enseignement, etc.)*. *(À déterminer)*

1.2 Services éducatifs et culturels (suite)

Orientation 6

Promouvoir la langue française comme élément important du patrimoine culturel.

Actions :

- 1- Diffuser un panorama de la littérature québécoise, régionale et drummondvilloise à l'aide d'un signet.
- 2- Prévoir des activités d'animation culturelle dans les classes d'accueil (élèves immigrants), sous réserve d'une aide financière. (À déterminer)
- 3- Organiser et promouvoir des activités dans le cadre de la Semaine du français (À venir)

Les stratégies éducatives :

- Mobiliser les membres du personnel à devenir des passeurs culturels
- Intervenir culturellement dans chaque discipline enseignée
- Enrichir l'enseignement des disciplines naturellement porteuses de culture : français, histoire et arts

Compléter la formation des élèves au-delà des compétences disciplinaires en favorisant : la fréquentation des lieux culturels; le contact avec les artistes; la participation à la vie culturelle de l'école et du milieu ; l'expérimentation artistique et l'appréciation des arts en général.

Un fait marquant à retenir :

Le grand projet culturel « *Nous sommes la promotion 2021* » a attiré près de 1 000 finissants du primaire, parents et membres du personnel pour son événement final du 14 juin 2021. À l'image de la vraie vie, il a été parsemé de grands défis et de belles réussites, mais il a surtout été le témoin privilégié de rencontres humaines mémorables, émouvantes et remplies de créativité!

Lors de cet événement festif virtuel, les élèves ont pu entendre les quatre chansons collectives du projet, c'est-à-dire les quatre créations originales où s'entremêlent les mots et les voix de centaines d'élèves sur des musiques de quatre artistes formidables : David Marin, Dominiq Hamel, Bériot et Éric Maheu.

Ce rassemblement virtuel fut une occasion de plus pour vivre ensemble un moment de pure magie. Les élèves finissants du primaire s'apprêtent à vivre une nouvelle étape de leur vie : le secondaire. À l'image de cette page blanche qui ne demande qu'à s'écrire, l'événement a pris la forme d'un Bal en blanc.

Tous les participants (*artistes, élèves, enseignantes et enseignants, directions, animateur, membres du comité culturel et invités spéciaux*) ont porté un vêtement blanc pour l'occasion.

1. PRÉSENTATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

1.3 Faits saillants

AOÛT – SEPTEMBRE 2020

Nouvel affichage au Centre administratif Saint-Frédéric

Nouvel affichage extérieur et intérieur pour l'Édifice Saint-Frédéric, en conformité avec le *Programme d'identification visuelle du Gouvernement du Québec*.

École virtuelle créée par le Service des ressources éducatives aux jeunes

Dans le contexte pandémique, le SREJ a créé une école virtuelle afin de centraliser l'enseignement à distance pour les élèves exemptés, donc avec billet médical.

Plus de 14 000 m² de parc-écoles revampés pour 4 établissements

Superficie de terrain de jeu maintenant disponible : école Notre-Dame-du-Bon-Conseil : 4 590 m², école Saint-Joseph : 3 290m², école Saint-Pierre : 3 200 m², école Saint-Simon : 3152 m².

OCTOBRE 2020

Approvisionnement du Service des ressources matérielles pour les établissements – COVID-19

En octobre 2020, 11 066 litres de désinfectant à mains, 4 776 litres de désinfectant à surfaces dures, 3 067 pieds carrés d'écrans de protection (ce qui représente l'équivalent de 4 classes entières), 191 150 masques de procédure ou chirurgicaux jetables, 4 350 couvre-visages, 4 930 blouses de protection, 8 916 visières ou lunettes de protection, 147 850 paires de gants de protection.

Santé mentale et émotions : ressources d'aide disponibles et accessibles

Le Service des ressources humaines a jugé utile de rendre accessibles, dans un même groupe TEAMS, différentes ressources d'aide dont l'ensemble du personnel du Centre de services scolaire des Chênes peut bénéficier.

Marie Pier Bessette : nouvelle présidente du conseil d'administration

Cette désignation a eu lieu à l'occasion de la toute première séance ordinaire du conseil, tenue en visioconférence (*en raison du contexte pandémique*) le 22 octobre 2020.

NOVEMBRE 2020

Consultation publique du Service des ressources éducatives aux jeunes

Consultation publique portant sur la réorganisation des territoires avoisinants celle qu'on surnomme encore l'école « D ».

École temporaire dans l'ancienne église de Saint-Lucien

L'école temporaire dans l'église comprend 4 classes, trois salles de toilettes, deux bureaux et une salle à diner au rez-de-chaussée. La réfection de l'église sert à accueillir les élèves de l'école des 2 Rivières lors de la « *démolition/reconstruction* » de leur école.

Dépistage des taux de plomb dans l'eau potable de nos écoles

Une analyse de tous les points d'eau potable fut demandée en conformité à la norme fédérale plutôt que la norme provinciale, assortie du mandat d'apporter les mesures correctrices pour assurer la sécurité des usagers des établissements.

Le_SAE : finaliste au prix Distinction de Formation Québec en réseau

Le_SAE est finaliste dans deux catégories du prix Distinction qui fut remis, pour une quatrième année, à un Service aux entreprises qui s'est démarqué par un projet novateur et porteur pour l'avenir.

1.3 Faits saillants (suite)

DÉCEMBRE 2020

Conversion d'une résidence en un centre d'expérimentation pour le GARAF

Plus de 200 jeunes profitent désormais d'un nouveau centre d'expérimentation aménagé à même une ancienne résidence acquise par l'entreprise Waste Management et cédée au Groupe d'aide pour la recherche et l'aménagement de la faune (GARAF) pour ses travaux de recherche en environnement et éducation.

Plus de 20 000 \$ pour Centraide Centre-du-Québec!

Les employés du Centre de services scolaire des Chênes, ont donné plus de 20 000 \$ à Centraide.

Inauguration du FabLab Marie-Rivier

Maintenant situé dans les nouveaux locaux des unités modulaires, le laboratoire est désormais accessible à toute la communauté étudiante.

L'enseignement à distance

Dans le contexte pandémique, l'équipe du Service des ressources éducatives aux jeunes a développé un outil à l'intention du personnel enseignant : Le « *Kit de survie techno pédago* ».

Achat des Robots

Le Service des technologies de l'information participe à un regroupement d'achats provincial pour l'acquisition des Robots.

Gestion de la demande de puissance d'Hydro-Québec

Le Service des ressources matérielles participe au programme de « *Gestion de la demande de puissance* » d'Hydro-Québec. Le but de cette mesure est de réduire l'appel de puissance de nos bâtiments lors des périodes de pointe hivernale.

JANVIER 2021

Travaux à l'école D

La structure a été complétée en décembre 2020 et l'étanchéisation du bâtiment (*toiture et murs*) est dans la phase de finalisation. L'entrepreneur a pu terminer l'emballage de l'enveloppe extérieure juste à temps pour la période des Fêtes 2020.

CO², humidité relative et température: Échantillonnage de la qualité de l'air dans nos bâtiments

L'échantillonnage s'est poursuivi afin de couvrir l'ensemble des bâtiments ayant ainsi pour but de s'assurer que les conditions soient optimales pour la santé-sécurité des membres du personnel et des élèves.

CFP Paul-Rousseau : Un nouvel accès direct où il n'a jamais été aussi facile de s'inscrire!

Depuis la fin du mois de janvier 2021, le Centre de formation professionnelle Paul-Rousseau bénéficie d'une toute nouvelle page Web.

FÉVRIER 2021

L'école Christ-Roi remporte le concours de l'école la plus verte à Drummondville

Afin d'optimiser la gestion des matières résiduelles en milieu scolaire, la Ville de Drummondville a organisé un concours-interécoles dans le but d'inciter les jeunes du primaire à intégrer des actions environnementales à leur quotidien.

Un coup de jeunesse pour l'école Jeanne-Mance

Rénovation de tous les murs, remplacement des plafonds et de l'éclairage dans tous les corridors, et ce, de tous les étages, rénovation des laboratoires de sciences et des locaux informatiques, et plus encore.

1.3 Faits saillants (suite)

FÉVRIER 2021 (suite)

Nouveau cadre organisationnel pour le CSS des Chênes

Le conseil d'administration du CSS des Chênes adopte le cadre organisationnel 2021-2022. Ce document présente les services éducatifs offerts au CSS, les territoires pédagogiques, le plan triennal de répartition des immeubles, ainsi que les actes d'établissement.

MARS 2021

Nouveaux guides du personnel maintenant accessibles!

Afin de répondre à plusieurs questionnements et pour favoriser un processus d'accueil et d'intégration efficace, le Service des ressources humaines a regroupé des informations pertinentes et essentielles dans l'équipe TEAMS.

Une augmentation de clientèle qui justifie des requêtes au ministère de l'Éducation

Dans le cadre du PQI 2018-2028, trois demandes furent formulées au ministère de l'Éducation : la construction d'une école primaire, la construction d'une école secondaire, la construction d'un bâtiment pour la formation professionnelle.

Réduction de 92 % de l'utilisation du mazout dans nos écoles

Réalisation de deux projets similaires pour les écoles de L'Avenir et de Durham-Sud portant sur la réfection des chaufferies ayant pour but d'y éliminer la consommation de mazout, responsable de l'émission de gaz à effet de serre (GES).

Unités modulaires à l'école La Poudrière

Ce nouveau bâtiment sera constitué de deux blocs de deux étages chacun, reliés par des corridors sur les deux niveaux. Au total, cela se traduit par 30 classes modulaires.

Nomination de Vicky Côté à la direction du SAE Centre-du-Québec

Elle succède à l'ancienne directrice, Johanne Lachapelle, qui a annoncé son départ à la retraite, qui s'est concrétisé à la fin de l'année scolaire 2020-2021.

AVRIL – MAI 2021

« Nous sommes la promotion 2021 » : Élèves et artistes s'unissent pour célébrer la fin d'un important parcours!

Le comité culturel du Centre de services scolaire des Chênes, dont la mission est de favoriser l'intégration de la dimension culturelle à la mission éducative de l'école, fait vivre un projet très spécial aux 1 100 finissants du primaire. Les 4 artistes sont Éric Maheu, David Marin, Bériot et Dominiq Hamel.

Parents / élèves : Soutien numérique disponible en ligne!

Les conseillères pédagogiques en TI (RÉCIT) ont travaillé de concert afin de rendre accessible de nombreuses capsules, procédures et informations sur les différents outils technologiques qui sont utilisés par les élèves.

Mesure du dioxyde de carbone (CO²) dans les écoles

La moyenne des taux de CO² prélevés dans l'ensemble de nos établissements est de 955 ppm (parties par million), alors que le seuil souhaité par le ministère est de 1 000 ppm lorsque toutes les mesures correctives sont bien appliquées.

Des stagiaires en SASI viennent en aide à la vaccination à Drummondville.

Des stagiaires de différents groupes en Santé, assistance et soins infirmiers du CFP Paul-Rousseau sont en soutien pour la vaccination à Drummondville. Ce sont des élèves qui effectuent des stages dans les installations du CIUSSS.

1.3 Faits saillants (suite)

Changement de logiciel d'approvisionnement

Le Service des ressources matérielles a participé en tant que pilote au rapatriement vers les applications patrimoniales de la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS) en raison de la fin de vie du logiciel de gestion intégrée Mozaïk approvisionnement.

Modifications de la structure administrative

Résumé des changements apportés : Abolition du poste de direction générale adjointe et de direction du Service des ressources financières, création d'un poste de direction du Service des ressources financières, modification du poste de Secrétaire général et direction adjointe du Service des communications par un poste de Secrétaire général et direction du Service des communications, ajout d'un poste de direction adjointe à l'école La Poudrière, ajout d'un poste de direction à l'école primaire D, modification du jumelage des écoles Saint-Eugène et Saint-Étienne, modification de certains postes de direction adjointe au primaire, abolition de l'école des parcours axés sur l'emploi, création d'un nouveau poste de gestionnaire d'établissement.

Programme d'identification visuelle du gouvernement du Québec

Modifications : le logo et les mises en page sur les relevés de paie, sur les logiciels informatiques, sur le papier en-tête de chaque service administratif et de chaque école, sur les sceaux officiels, sur les chèques et comptes de taxes scolaires. Changement de nom de domaine, d'adresses de courrier électronique, affichage intérieur et extérieur de l'Édifice Saint-Frédéric et identification des véhicules, entre autres.

Quatre projets des écoles du CSSDC remportent la finale régionale !

Dans le cadre de la 23^e édition du Défi OSEntreprendre, l'Association régionale de développement économique du Centre-du-Québec (ARDECQ) soulignait, lors de son Gala régional, l'audace et la créativité de jeunes étudiants et d'entrepreneurs de la région centricoise. Félicitations aux écoles Sainte-Jeanne d'Arc, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Duvernay et au CFER des Chênes.

JUIN 2021

Départ à la retraite de Carmen Lemire

À l'emploi du CSS des Chênes (*anciennement la commission scolaire*) depuis près de 30 ans, la directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources financières, M^{me} Carmen Lemire, a contribué de façon on ne peut plus significative au développement du réseau scolaire public dans la région et au-delà de celle-ci.

Nominations au CSS des Chênes

La direction du Service des ressources financières est confiée à Nathalie Cabana. La direction du Service des communications, qui relevait auparavant du directeur général, est confiée à Bernard Gauthier, qui agira à titre de secrétaire général et directeur du Service des communications.

Certificat de Reconnaissance pour le CSS des Chênes

Le Groupe entreprises en santé est très fier de pouvoir décerner un certificat de Reconnaissance *Entreprise en santé Niveau 1* au Centre de services scolaire des Chênes

Lancement du Programme de mentorat

Grâce à l'implication des directions d'établissement, des enseignantes et des enseignants, ce sont près de 70 mentors, répartis dans presque tous les milieux scolaires du CSS des Chênes, qui accueilleront et accompagneront les suppléants et les nouveaux enseignants qui se joindront à notre organisation dès août 2021.

Un nouveau débarcadère pour l'école Saint-Pie X

Un abri sera érigé afin de protéger les élèves qui débarquent de l'autobus des différentes intempéries que nous offre notre climat québécois au cours d'une année scolaire. En plus de ce débarcadère couvert, une allée asphaltée sera aménagée afin de faciliter l'accès aux marcheurs et cyclistes à la cour de l'école.

2.1 Conseil d'administration

MEMBRES REPRÉSENTANT LES PARENTS :

1. **M^{me} Dominique Laporte**, représentante des parents
– District 1
2. **M. Normand Champagne**, représentant des parents
– District 2
3. **M^{me} Marie-Pier Bessette**, représentante des parents
– District 3 – **PRÉSIDENTE DU CONSEIL**
4. **M^{me} Vicky Martel**, représentante des parents
– District 4
5. **M^{me} Valérie Lussier**, représentante des parents
– District 5 – **VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL**

MEMBRES REPRÉSENTANT LE PERSONNEL :

6. **M. Ghislain Rheault**, représentant du personnel d'encadrement
7. **M. Stéphane Guilbert**, représentant des directions d'établissement
8. **M. Mathieu Dubois**, représentant du personnel enseignant
9. **M^{me} Geneviève Morin**, représentante du personnel professionnel
10. **M^{me} Nancy Robitaille**, représentante du personnel de soutien

MEMBRES REPRÉSENTANT LA COMMUNAUTÉ :

11. **M^{me} Isabelle Meilleur**, personne ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines
12. **M. Bernard Gagnon**, personne ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles
13. **M^{me} Karen Lamothe**, personne issue du milieu communautaire, sportif ou culturel
14. **M. Martin Dupont**, personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires
15. **M. Christophe Milot**, personne âgée de 18 à 35 ans

MEMBRE DU PERSONNEL D'ENCADREMENT OBSERVATEUR *(sans droit de vote)* :

- **M. Yves Hébert**, directeur des services éducatifs à la formation générale des adultes (FGA)

CALENDRIER DES SÉANCES TENUES EN 2020-2021

Le calendrier 2020-2021 des séances ordinaires du conseil d'administration a été déposé, conformément au Règlement fixant le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du conseil d'administration (REG-03) – Loi sur l'instruction publique, article 162.

- **EXTRAIT DU RÈGLEMENT FIXANT LE JOUR, L'HEURE ET LE LIEU DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (REG-03)**

- **Le jour et l'heure des séances ordinaires du conseil d'administration sont fixés comme suit pour l'année 2020-2021 :**

MOIS	JOUR	HEURE
Octobre 2020	Jeudi, 22	19 h 00
Décembre 2020	Mardi, 15	19 h 00
Février 2021	Mardi, 9	19 h 00
Avril 2021	Mardi, 20	19 h 00
Juin 2021	Mardi, 22	19 h 00



2.1 Conseil d'administration (suite)

RÉALISATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

OCTOBRE 2020

Élection à la Présidence et à la Vice-présidence

Lors de leur première séance, les membres du conseil d'administration ont nommé, parmi les membres siégeant à titre de représentants des parents d'élèves, une présidente et une vice-présidente, en l'occurrence M^{me} Marie-Pier Bessette et M^{me} Valérie Lussier.

Adoption d'une disposition transitoire – révision des politiques et règlements du Centre de services scolaire des Chênes

La Loi 40, telle que promulguée par l'Assemblée nationale du Québec et modifiant principalement la *Loi sur l'instruction publique*, a donné lieu à la création des centres de services scolaires et de leur conseil d'administration respectif.

Conséquemment, cela entraîne la mise à jour et la révision de tous les règlements et de toutes les politiques de l'entité connue auparavant sous l'appellation « *Commission scolaire des Chênes* », afin de les adapter à la nouvelle réalité du Centre de services scolaire des Chênes.

Concrètement, les différents vocables utilisés seront modifiés. À titre d'exemple, le terme « *commissaire* » sera remplacé par « *administrateur* » ou « *membre du conseil* », tandis que toute référence à « *commission scolaire* » sera remplacée par « *centre de services scolaire* ».

Dans cette optique, il importe de préciser que les dispositions contenues dans certains règlements et politiques devront être modifiées pour tenir compte du nouveau contexte dans lequel le conseil d'administration évoluera.

Le conseil adopte donc, par voie de résolution, une disposition transitoire qui tient compte de ce qui précède.

Dépôt des états financiers 2019-2020

Conformément à l'article 286 de la Loi sur l'instruction publique, la direction générale soumet au conseil d'administration l'état financier et le rapport du vérificateur externe au conseil d'administration. Un résumé explicatif de l'état financier est présenté.

La directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources financières, M^{me} Carmen Lemire, livre les explications utiles sur l'État financier et fait un résumé du rapport de l'auditeur indépendant.

À l'unanimité, le conseil accepte le rapport de l'auditeur indépendant et l'état financier du Centre de services scolaire des Chênes, pour l'année 2019-2020.

NOVEMBRE 2020

Modifications au calendrier scolaire du secteur jeunes

L'évolution de la situation épidémiologique amène le Ministère à prendre des mesures supplémentaires afin de garantir des conditions d'apprentissage optimales et sécuritaires.

Ainsi, pour déployer des services éducatifs à distance, pour permettre aux équipes-écoles de mieux planifier les mois à venir, une modification au régime pédagogique a été apportée. En effet, trois journées de formation et de planification seront ajoutées au calendrier scolaire de l'éducation préscolaire ainsi que de l'enseignement primaire et secondaire.

Afin de donner effet à ces nouvelles dispositions, trois journées consacrées aux services éducatifs doivent être converties en journées pédagogiques. Le conseil adopte une résolution qui va dans ce sens.

2.1 Conseil d'administration (suite)

RÉALISATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (suite)

Autorisation de signature – échange de terrains – Ville de Drummondville

Pour faire suite à la résolution CC : 2585/2018 autorisant la signature d'un protocole d'entente entre la Ville de Drummondville et le Centre de services scolaire des Chênes pour des échanges de terrains, il devient nécessaire d'obtenir une résolution pour autoriser la signature de différents documents officiels pour compléter la transaction, dont la promesse bilatérale et l'acte d'échange devant notaire.

Ce terrain servira à l'implantation de la future école secondaire. Le conseil adopte une résolution en ce sens.

DÉCEMBRE 2020

Formation des comités

Conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*, le Centre de services scolaire des Chênes doit mettre en place les trois comités suivants :

- **Vérification**
- **Éthique et gouvernance**
- **Ressources humaines**

Les membres du conseil d'administration ont été invités à faire part de leur intérêt à participer aux travaux de l'un ou l'autre des comités. Il est donc résolu de nommer les administrateurs suivants au sein des comités :

COMITÉ DE VÉRIFICATION :

- M^{me} Marie Pier Bessette
- M^{me} Valérie Lussier
- M. Bernard Gagnon
- M. Christophe Milot
- M. Martin Dupont

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE :

- M^{me} Valérie Lussier
- M. Ghislain Rheault
- M^{me} Karen Lamothe
- M. Martin Dupont
- M^{me} Dominique Laporte

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES :

- M^{me} Marie Pier Bessette
- M^{me} Vicky Martel
- M. Stéphane Guilbert
- M^{me} Nancy Robitaille
- M^{me} Isabelle Meilleur

Adoption du cadre organisationnel 2021-2022 du CSS des Chênes

Annuellement, le Centre de services scolaire doit définir son cadre organisationnel qui comprend les éléments suivants : les services éducatifs offerts, les territoires pédagogiques, le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2021-2024 et les actes d'établissement. À l'unanimité, le conseil procède à l'adoption du cadre organisationnel 2021-2022.

Adoption d'un régime d'emprunt à long terme

Le ministère de l'Éducation autorise le centre de services scolaire à instituer un régime d'emprunts lui permettant de conclure de temps à autre, d'ici le 30 septembre 2021, des transactions d'emprunt à long terme pour la somme maximale de 25 622 000 \$.

Ces emprunts à long terme sont subventionnés en entier, capital et intérêt par le ministère. Ils correspondent au financement des dépenses en investissement autorisées par le ministre et au refinancement de certains emprunts arrivant à échéance.

Le régime d'emprunt est adopté par voie de résolution.

Octroi de contrat – travaux de construction pour le remplacement de l'enveloppe extérieure et remplacement des blocs sanitaires-phase 1 – école Marie-Rivier

Ce projet a été retenu dans le cadre de la mesure *Maintien des bâtiments 2019-2020*. Les travaux consistent à la phase 1 du remplacement de l'enveloppe extérieure et remplacement des blocs sanitaires à l'école Marie-Rivier.

2.1 Conseil d'administration (suite)

RÉALISATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (suite)

Les professionnels ayant été mandatés et les plans et devis étant complétés, le projet a fait l'objet d'un appel d'offres public le 5 novembre 2020.

La procédure est conforme à la *Loi sur les contrats des organismes publics* et à la *Politique de gestion contractuelle* (SRM-POL-01). Les travaux débuteront le ou vers le 28 juin 2021 et la fin des travaux est prévue pour le mois de décembre 2021.

JANVIER - FÉVRIER 2021

Adoption du règlement de régie interne du conseil d'administration et de ses comités

Le 22 octobre 2020, à l'occasion de sa toute première séance ordinaire, le conseil d'administration procédait à l'adoption d'une version « provisoire » du *Règlement de régie interne du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Chênes et de ses comités*.

L'adoption de la version finale du règlement devait avoir lieu lors de la séance ordinaire du 15 décembre, mais le conseil a alors jugé judicieux de permettre à ses membres de faire ses observations sur le contenu du règlement et sur les modifications pouvant y être apportées.

Une fois cet exercice réalisé, une version amendée du règlement a été soumise au comité de gouvernance et d'éthique, afin que celui-ci puisse proposer une version finale dudit règlement.

Au terme de ce processus, le règlement est soumis au conseil, qui l'adopte à l'unanimité.

Octroi de contrat – classes temporaires – école secondaire la Poudrière

Le Centre de services scolaire anticipe un manque d'espace au niveau secondaire pour la rentrée scolaire 2021-2022. Les prévisions d'augmentation de la clientèle scolaire viennent créer la nécessité d'ajouter, de façon temporaire, des classes en attendant la mise en chantier de la nouvelle école secondaire. Le projet consiste donc à l'ajout de classes temporaires à l'école la Poudrière.

Les travaux consistent à la construction de l'équivalent de 30 classes temporaires à l'école la Poudrière.

Les professionnels ayant été mandatés et les plans et devis étant complétés, le projet a fait l'objet d'un appel d'offres public le 17 décembre 2020. La procédure est conforme à la *Loi sur les contrats des organismes publics* et à la *Politique de gestion contractuelle* (SRM-POL-01).

À l'unanimité, le conseil octroie le contrat pour la construction du bâtiment de classes temporaires de l'école la Poudrière, pour un montant de 3 909 586.00 \$ (*avant taxes*), au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Les Constructions Allard Inc.

Engagement financier pour le remplacement des surfaces synthétiques - Terrain Marchand

Les trois partenaires du Terrain Marchand, soit la Ville de Drummondville, le Cégep de Drummondville et le Centre de services scolaire des Chênes, ont convenu d'engager une réserve de 2.4 millions \$ (*800 000 \$ par partenaire*) pour le remplacement de la surface synthétique à l'été 2022.

Un estimé budgétaire de septembre 2019 indique un montant de 1.8 million de dollars pour le remplacement de la surface, auquel s'ajoutent des frais afférents. Le terrain étant à sa fin de vie utile, il faut planifier son remplacement et prévoir les sommes nécessaires.

Conséquemment, il est résolu d'autoriser le directeur général ou à défaut une directrice générale adjointe à signer une lettre d'engagement pour réserver une somme de 800 000 \$ à investir dans le Terrain Marchand.

2.1 Conseil d'administration (suite)

RÉALISATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (suite)

MARS 2021

Octroi de contrat – bâtiment de classes temporaires – école Jean-Raimbault

Le Centre de services scolaire des Chênes anticipe un manque d'espace au niveau secondaire pour la rentrée scolaire 2021-2022. Les prévisions d'augmentation de la clientèle scolaire viennent créer la nécessité d'ajouter, de façon temporaire, des classes en attendant la mise en chantier de la nouvelle école secondaire. Le projet consiste donc à l'ajout de classes temporaires à l'école Jean-Raimbault.

Les travaux consistent à la construction de l'équivalent de huit (8) classes temporaires à l'école Jean-Raimbault. Les professionnels ayant été mandatés et les plans et devis étant complétés, le projet a fait l'objet d'un appel d'offres public le 10 février 2021. La procédure est conforme à la *Loi sur les contrats des organismes publics* et à la *Politique de gestion contractuelle* (SRM-POL-01).

À l'unanimité, le conseil octroie le contrat pour la construction du bâtiment de classes temporaires à l'école Jean-Raimbault, pour un montant de 1 286 500.00 \$ (*avant taxes*), au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise S.G. Construction inc.

AVRIL 2021

Octroi de contrat – remplacement des autres installations spéciales, rideau diviseur de gymnase et remplacement des blocs sanitaires – école la Poudrière

Le projet consiste au remplacement de blocs sanitaires, du vestiaire des filles, de l'insonorisation des bureaux (section administrative) et au remplacement du rideau diviseur du gymnase de l'école La Poudrière.

Le projet est financé par le ministère de l'Éducation dans le cadre de la *Mesure de maintien 2019-2020*.

Les professionnels ayant été mandatés et les plans et devis étant complétés, le projet a fait l'objet d'un appel d'offres public le 23 février 2021. La procédure est conforme à la *Loi sur les contrats des organismes publics* et à la *Politique de gestion contractuelle* (SRM-POL-01).

Conséquemment, il est unanimement résolu d'octroyer le contrat pour le remplacement des autres installations spéciales - Rideau diviseur de gymnase et remplacement des blocs sanitaires de l'école La Poudrière, pour un montant de 1 244 380.00 \$ (*avant taxes*) au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Construction Benoit Moreau inc..

Structure administrative 2021-2022

Annuellement, après consultation des associations concernées, le conseil d'administration doit adopter la structure administrative qui sera effective pour l'année scolaire suivante. L'organigramme général de même que la structure organisationnelle des postes au primaire et au secondaire sont présentés au conseil.

Les associations de cadres et de directions d'établissement ont transmis des avis aux modifications proposées. La démarche de consultation a été déposée aux membres du CA et aux représentants des deux associations.

Il est résolu d'adopter les modifications proposées concernant les structures administratives pour l'année scolaire 2021-2022 et d'autoriser la direction générale de procéder aux démarches requises afin de rendre cette décision opérationnelle.

Il est, par ailleurs, résolu, de revoir les éléments suivants, en regard des commentaires reçus de l'association des directions d'établissement :

- Revoir, à l'automne, le modèle de répartition des postes de direction en prévision de l'année scolaire 2022-2023 ;
- Revoir, pour l'année scolaire 2021-2022, la répartition des services complémentaires en tenant compte des classes d'adaptation scolaire pour les écoles Duvernay/Le Relais et Saint-Simon/LAquarelle.

2.1 Conseil d'administration (suite)

RÉALISATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (suite)

Adoption des calendriers scolaires 2021-2022

Comme prévu par la *Loi sur l'instruction publique*, le centre de services scolaire a la responsabilité d'adopter un calendrier scolaire pour chacun de ses secteurs d'enseignement.

Aussi, l'entente locale du personnel enseignant prévoit que chaque année, avant le 1^{er} mai, le centre de services scolaire et le syndicat s'entendent sur le calendrier scolaire. Celui-ci établissant les congés mobiles, les journées de planification et d'évaluation ainsi que les jours de classe.

Pendant l'année de travail, 20 jours, dont trois (3) mobiles, doivent être consacrés à la planification, à l'organisation et à l'évaluation des activités d'enseignement en dehors de la présence des élèves. Ces trois (3) jours mobiles sont identifiés comme jours de classe et seront utilisés comme journées de planification à raison d'une pour une s'il n'y a pas de fermeture des classes due à une tempête, à une loi ou un règlement édicté par le gouvernement.

Certaines modalités diffèrent pour les secteurs de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes.

Tous les groupes concernés et prévus dans la Loi ont été consultés sur le sujet et le centre de services scolaire a fait le point sur les différents avis reçus en atelier de travail du conseil.

Le conseil d'administration a considéré tous ces éléments et a tenté d'en tenir compte afin de minimiser les impacts tout en ne perdant pas de vue l'objectif incontournable visant à répondre le mieux possible aux besoins d'ordre pédagogique.

Conséquemment, le conseil adopte les calendriers scolaires 2021-2022, pour le secteur jeunes, le secteur de la formation générale des adultes et le secteur de la formation professionnelle incluant le calendrier du secteur carcéral.

Tarifification de la surveillance du midi 2021-2022

La *Politique relative aux contributions financières exigées des parents ou des élèves adultes* prévoit que le conseil détermine le tarif annuel de la surveillance. La surveillance à l'heure du dîner n'est pas subventionnée par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) et ce service s'autofinance depuis 2012-2013.

Au secondaire, historiquement le coût de la surveillance liée à l'agence est assumé en entier par les parents.

Le ratio d'organisation est de 1 surveillant pour environ 30 élèves au préscolaire et au primaire. Les tarifs en vigueur permettent de dégager une marge de manœuvre de 5 % pour faire face aux mauvais payeurs.

Le conseil d'administration adopte les tarifs suivants pour la surveillance :

- 300 \$ par enfant pour les 3 premiers enfants d'une même famille fréquentant le préscolaire et le primaire ;
- 66 \$ par enfant à compter du 4^e enfant d'une même famille fréquentant le préscolaire et le primaire ;
- 40 \$ pour un élève au secondaire.

Le ratio d'organisation est de 1 surveillant pour environ 30 élèves pour le préscolaire et primaire.

Adoption - politique budgétaire

La Loi 40 modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaire oblige le centre de services scolaire à adapter la politique en vigueur à la nouvelle réalité.

Une consultation a été réalisée auprès du comité consultatif de gestion.

Il est donc résolu d'adopter la politique budgétaire proposée.

2.1 Conseil d'administration (suite)

RÉALISATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (suite)

Critères de répartition des ressources 2021-2022

En vertu de l'article 275.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, le centre de services scolaire détermine, pour chaque année scolaire, la répartition de ses revenus en tenant compte des recommandations du comité de répartition des ressources faites en application du cinquième alinéa de l'article 193.3.

Ce document tient compte des recommandations du comité de répartition des ressources. Celles-ci ont été présentées et convenues au comité consultatif de gestion.

Les principaux changements apportés au document pour l'année 2021-2022 concernent la réorganisation des territoires pédagogiques au primaire et l'ajout de modulaires au secondaire.

Il est résolu d'adopter les critères de répartition des ressources contenus dans le document «*Critères de répartition des ressources*».

Délégation au comité consultatif de transport

L'article 2 du *Règlement sur le transport des élèves (Loi sur l'instruction publique)* prévoit la mise en place d'un comité consultatif de transport des élèves.

La composition de ce comité prévoit notamment la présence de deux membres du conseil d'administration du centre de services scolaire. Conséquemment, le conseil doit désigner deux membres qui seront appelés à siéger à ce comité.

Il est résolu de nommer M^{me} Karen Lamothe et M^{me} Nancy Robitaille, à titre de représentantes du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Chênes au sein du comité consultatif de transport des élèves.

Octroi de contrat – modernisation des systèmes énergétiques - Centre de formation professionnelle Paul-Rousseau

Le projet consiste à effectuer la première phase de la modernisation des systèmes énergétiques au Centre de formation professionnelle Paul-Rousseau. Ce projet est financé par le ministère de l'Éducation dans le cadre de la mesure de *Maintien 2020-2021*.

Les professionnels ayant été mandatés et les plans et devis étant complétés, le projet a fait l'objet d'un appel d'offres public le 12 mars 2021. La procédure est conforme à la *Loi sur les contrats des organismes publics* et à la *Politique de gestion contractuelle (SRM-POL-01)*.

Il est résolu d'octroyer le contrat pour la première phase de modernisation des systèmes énergétiques au Centre de formation professionnelle Paul-Rousseau pour un montant de 2 565 621.00 \$ (*avant taxes*) au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Le Groupe CEVEC Inc.

Octroi de contrat – remplacement de la finition extérieure et des panneaux de distribution – école Saint-Majorique

Le projet consiste au remplacement de la finition extérieure et des panneaux de distribution à l'école Saint-Majorique. Ce projet est financé par le Ministère de l'Éducation dans le cadre de la mesure de *Maintien 2020-2021*.

Les professionnels ayant été mandatés et les plans et devis étant complétés, le projet a fait l'objet d'un appel d'offres public le 10 mars 2021. Les soumissions dans le cadre de ce projet ont été ouvertes le 14 avril 2021 à 11h.

La procédure est conforme à la *Loi sur les contrats des organismes publics* et à la *Politique de gestion contractuelle (SRM-POL-01)*.

2.1 Conseil d'administration (suite)

RÉALISATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (suite)

Il est résolu d'octroyer le contrat pour le remplacement de la finition extérieure et des panneaux de distribution de l'école Saint-Majorique pour un montant de 1 256 000.00 \$ (*avant taxes*) au plus bas soumissionnaire conforme, en l'occurrence l'entreprise Deshaies et Raymond inc..

MAI-JUIN 2021

Renouvellement du mandat du protecteur de l'élève

Renouvelé en 2018, le mandat de trois ans de M^e Dominique Paillé, Protecteur de l'élève, arrive à échéance le 30 juin 2021. Elle est en poste depuis 2012.

L'évaluation du travail de M^e Paillé dans le cadre de son mandat étant très positive, il est proposé de renouveler son mandat pour les trois prochaines années comme le prévoit le règlement ministériel à cet égard (*au 30 juin 2024*).

Le comité de gouvernance et d'éthique a été consulté sur le sujet et recommande le renouvellement du mandat de M^e Paillé. Le conseil adopte une résolution en ce sens.

Adoption du cadre organisationnel modifié 2021-2022

Annuellement, le Centre de services scolaire des Chênes doit définir son cadre organisationnel. En décembre 2020, le conseil d'administration a procédé à cette adoption.

En mai, une consultation a été faite afin de procéder à certains changements pour mieux répondre aux besoins de l'ensemble de la clientèle scolaire et optimiser les espaces dans nos établissements au secondaire.

Il est ainsi convenu de :

- Localiser les élèves du CFER à l'école La Poudrière,
- Modifier l'acte d'établissement de l'école La Poudrière pour y intégrer le Pavillon Laforest
- Modifier l'acte d'établissement de l'école Jean-Raimbault pour y ajouter la maison GARAF
- Révoquer l'acte d'établissement de l'école des Parcours axés sur l'emploi.

Nom du centre de formation professionnelle – alimentation, soins esthétiques et santé

En date du 22 juin 2021, les programmes de Soins esthétiques et de Coiffure sont offerts au CFP Paul-Rousseau — Centre Saint-Frédéric, tandis que les programmes de Santé sont offerts au CFP Paul-Rousseau — Centre Marcel-Proulx.

La construction du nouveau bâtiment du secteur Alimentation est presque terminée et il fut conçu pour que les trois centres puissent communiquer entre eux de l'intérieur. La direction du CFP Paul-Rousseau jugeait donc pertinent de renommer ces trois secteurs par un seul nom de centre significatif.

Un comité nommé « *nouveau nom* » fut créé au Centre de formation professionnelle Paul-Rousseau. Les membres de ce comité ont procédé à un concours auprès des élèves et du personnel du CFP Paul-Rousseau ainsi qu'auprès du personnel du centre administratif du Centre de services scolaire des Chênes.

La procédure pour le choix du nom du centre fut suivie, en conformité avec le cadre organisationnel du CSSDC, par les membres du comité « *nouveau nom* », soutenus par la présidence du Conseil d'établissement du CFPPR.

Il est unanimement résolu de désigner sous le nom **CFP Paul-Rousseau — Centre Alessa** (*Alimentation, esthétique et santé*) le regroupement du CFP Paul-Rousseau — Centre Saint-Frédéric, du CFP Paul-Rousseau — Centre Marcel-Proulx et du révolu CFP Paul-Rousseau — Centre Marie-Rivier.

2.2 Autres comités de gouvernance

Conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*, le Centre de services scolaire des Chênes a mis en place les trois comités suivants :

- **Vérification**
- **Éthique et gouvernance**
- **Ressources humaines**

COMITÉ DE VÉRIFICATION :

- M^{me} Marie Pier Bessette
- M^{me} Valérie Lussier
- M. Bernard Gagnon
- M. Christophe Milot
- M. Martin Dupont

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE :

- M^{me} Valérie Lussier
- M. Ghislain Rheault
- M^{me} Karen Lamothe
- M. Martin Dupont
- M^{me} Dominique Laporte

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES :

- M^{me} Marie Pier Bessette
- M^{me} Vicky Martel
- M. Stéphane Guilbert
- M^{me} Nancy Robitaille
- M^{me} Isabelle Meilleur

Les comités :

En 2020-2021, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*, le Centre de services scolaire des Chênes a aussi constitué les comités suivants :

- Répartition des ressources
- EHDAA
- Consultatif en transport scolaire
- Comité de parents

Ces comités ont siégé tout au long de l'année, en conformité avec les mandats qui leur sont confiés.

2.3 Code d'éthique et de déontologie applicable au conseil d'administration

Aucune problématique n'a été soumise en regard du *Règlement sur le code d'éthique et de déontologie applicable aux membres du conseil d'administration*.

(Le Code d'éthique et de déontologie applicable aux membres du conseil d'administration fait présentement l'objet de modifications législatives dont les conclusions n'étaient pas encore connues au moment de produire le présent rapport annuel.)

2.4 Divulcation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Reddition de compte 2020-2021 : Article 25 Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics	Nombre de divulgations ou communications par point
1. Divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations	Aucune
2. Divulgations auxquelles il a été mis fin en application du paragraphe 3 ^o de l'article 22	Aucune
3. Divulgations fondées	Aucune
4. Divulgations reçues réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4 : <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="186 877 1279 955">• Une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi <li data-bbox="186 955 1279 1012">• Un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie <li data-bbox="186 1012 1279 1092">• Un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui <li data-bbox="186 1092 1279 1171">• Un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité <li data-bbox="186 1171 1279 1291">• Le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement <li data-bbox="186 1291 1279 1371">• Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible identifié précédemment 	Aucune Aucun Aucun Aucun Aucun Aucun
5. Communications de renseignements effectués en application du premier alinéa de l'article 23	Aucun

NB : Le transfert de la divulgation au Protecteur du citoyen est pris en compte au point 2 (ne relève pas du mandat du responsable de suivi). Quant au transfert au Commissaire à la lutte contre la corruption ou à tout organisme chargé de prévenir, de détecter ou de réprimer le crime ou les infractions aux lois, dont un corps de police et un ordre professionnel, la divulgation est répertoriée uniquement au point 5.



Bernard Gauthier, secrétaire général
Responsable du suivi des divulgations
Centre de services scolaires des Chênes

3.1 Plan d'engagement vers la réussite

ORIENTATION 1

Agir avec cohérence sur l'axe du continuum : préscolaire, primaire, secondaire, formation générale aux adultes et formation professionnelle.

OBJECTIF 1

D'ici 2022, augmenter la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification.

SITUATION DE DÉPART¹

Formation générale des jeunes

- Taux de diplomation et de qualification global de la cohorte de 2009-2010 : **76,1 %**

Formation professionnelle

- Moyenne du taux de diplomation en formation professionnelle pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 : **65 %**
- Moyenne du pourcentage en termes de bris de cheminement pour les années 2012-2013 à 2015-2016 : **37 %**

Formation générale des adultes

- Taux de contribution à la diplomation globale cohorte 2007-2008 : **3,4 %**
- Taux d'abandon chez les élèves ayant un profil DES, FP ou TDG 2016-2017 : **18 %**

SITUATION ACTUELLE

Formation générale des jeunes

- Taux de diplomation et de qualification de la cohorte de 2010-2011 : **78,4 %**
- Taux de diplomation et de qualification de la cohorte de 2011-2012 : **74,9 %**
- Taux de diplomation et de qualification de la cohorte de 2012-2013 : **76,1 %**
- Taux de diplomation et de qualification de la cohorte de 2013-2014 : **77,3 %**

Formation professionnelle

- Moyenne du taux de diplomation en formation professionnelle pour 2015-2016 à 2017-2018 : **57 %**
- Moyenne du taux de diplomation en formation professionnelle pour 2018-2019 : **53 %**
- Moyenne du taux de diplomation en formation professionnelle pour 2019-2020 : **33 %***
 - * Il est à noter que plusieurs cohortes n'ont pu terminer en juin 2020 considérant la pandémie. Cela représente 189 élèves.
- Moyenne du taux de diplomation réajusté pour l'année 2019-2020 : **52 %***
 - * Cet ajustement est applicable aux élèves ayant terminé leur formation après le 30 juin 2020. Le nouveau taux représente donc la moyenne officielle du taux de diplomation pour l'année scolaire 2019-2020.

- Moyenne du taux de diplomation en formation professionnelle pour 2020-2021 :
 - ***Considérant que plus de 48 % des élèves ont poursuivi leur formation après le 30 juin 2021, la moyenne du taux de diplomation pour 2020-2021 sera communiquée dans le prochain rapport annuel.**
- Moyenne du pourcentage en termes de bris de cheminement pour les années 2015-2016 à 2017-2018 : **41 %**
- Moyenne du pourcentage en termes de bris de cheminement pour 2018-2019 : **43%**
- Moyenne du pourcentage en termes de bris de cheminement pour 2019-2020 : **36 %**
- Moyenne du pourcentage en termes de bris de cheminement réajusté pour l'année 2019-2020 : **43 %***
 - * Cet ajustement est applicable aux élèves ayant poursuivi leur formation après le 30 juin 2020. Le nouveau taux représente donc la moyenne officielle du pourcentage en termes de bris de cheminement pour l'année scolaire 2019-2020.
- Moyenne du pourcentage en termes de bris de cheminement pour 2020-2021 :
 - ***Considérant que plus de 48 % des élèves ont poursuivi leur formation après le 30 juin 2021, la moyenne du taux de diplomation pour 2020-2021 sera communiquée dans le prochain rapport annuel.**

Formation générale des adultes

- Taux de contribution à la diplomation globale cohorte 2010-2011 : **4 %**
- Taux de contribution à la diplomation globale cohorte 2011-2012 : **3 %**
- Taux de contribution à la diplomation globale cohorte 2012-2013 : **3,4 %**
- Taux de contribution à la diplomation globale cohorte 2013-2014 : **1,7 %**

3. RÉSULTATS

3.1 Plan d'engagement vers la réussite (suite)

ORIENTATION 1

Agir avec cohérence sur l'axe du continuum : préscolaire, primaire, secondaire, formation générale aux adultes et formation professionnelle.

OBJECTIF 2

Au primaire, diminuer l'écart entre le taux de réussite au sommaire et le taux de réussite à l'épreuve pour les compétences en français (lire et écrire) et en mathématique (résoudre et raisonner).

SITUATION DE DÉPART¹

- Écarts variant entre **1,3 %** et **15,4 %** selon les disciplines et les niveaux.

	2014-2015	2015-2016	2016-2017
2^e année			
Lecture	- 0,2 %	+ 5,6 %	+ 6,7 %
Écriture	+ 3,5 %	+ 4,5 %	+ 8,2 %
Résoudre	+ 4,6 %	+ 11,4 %	+ 7,4 %
Raisonner	+ 3,7 %	- 2,1 %	+ 10,6 %
4^e année			
Lecture	+ 5,4 %	+ 8,9 %	+ 7,6 %
Écriture	+ 7,0 %	+ 7,6 %	+ 4,4 %
Résoudre	+ 6,0 %	- 0,5 %	+ 1,4 %
Raisonner	+ 0,3 %	- 1,2 %	+ 9,4 %
6^e année			
Lecture	+ 10,6 %	+ 0,9 %	+ 8,1 %
Écriture	+ 2,9 %	+ 4,5 %	+ 1,3 %
Résoudre	+ 4,5 %	+ 13,1 %	+ 6,3 %
Raisonner	+ 14,9 %	+ 21,6 %	+ 15,4 %

SITUATION ACTUELLE

- Pour 2017-2018, les écarts varient entre **-1,5 %** et **13,0 %**
- Pour 2018-2019, les écarts varient entre **2,4 %** et **23,0 %**
- Pour 2019-2020, les écarts ne sont pas disponibles considérant le type de résultat (réussite ou non-réussite) au bulletin en raison de la COVID-19.
- Pour 2020-2021, **les écarts ne sont pas disponibles compte tenu qu'il n'y a pas eu d'épreuve en raison de la pandémie.**

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
2^e année					
Lecture	+ 6,7 %	+ 7,4 %	+ 7,1 %	nd	nd
Écriture	+ 8,2 %	+ 9,1 %	+ 6,9 %	nd	nd
Résoudre	+ 7,4 %	- 1,5 %	+ 10,5 %	nd	nd
Raisonner	+ 10,6 %	+ 4,2 %	+ 4,9 %	nd	nd
4^e année					
Lecture	+ 7,6 %	+ 6,6 %	+ 8,0 %	nd	nd
Écriture	+ 4,4 %	+ 6,1 %	+ 2,4 %	nd	nd
Résoudre	+ 1,4 %	- 4,8 %	+ 13,3 %	nd	nd
Raisonner	+ 9,4 %	+ 0,5 %	+ 5,2 %	nd	nd
6^e année					
Lecture	+ 8,1 %	+ 8,8 %	+ 3,5 %	nd	nd
Écriture	+ 1,3 %	+ 3,3 %	+ 3,3 %	nd	nd
Résoudre	+ 6,3 %	+ 7,4 %	+ 3,7 %	nd	nd
Raisonner	+ 15,4 %	+ 13,0 %	+ 23,0 %	nd	nd

3.1 Plan d'engagement vers la réussite (suite)

ORIENTATION 1

Agir avec cohérence sur l'axe du continuum : préscolaire, primaire, secondaire, formation générale aux adultes et formation professionnelle.

OBJECTIF 3

D'ici 2022, réduire les écarts de réussite entre les différents groupes d'élèves.

SITUATION DE DÉPART¹

Écart entre le taux de diplomation et de qualification

Cohorte 2009

- Taux de diplomation et qualification des garçons : **72,9 %**
- Taux de diplomation et qualification des filles : **79,5 %**
- Écart entre garçons et filles : **6,6 %**

Écart entre le taux de diplomation et de qualification

Cohorte 2009

- Taux de diplomation et de qualification des élèves HDAA : **46,5 %**
- Taux de diplomation et de qualification des autres élèves : **82,7 %**
- Écart entre les élèves HDAA et les autres élèves : **36,2 %**

Taux de réussite des élèves avec ou sans programme particulier selon les disciplines et les niveaux.

- Écart variant entre **10 %** et **28,1 %**

SITUATION ACTUELLE

Écart entre le taux de diplomation et de qualification

Cohorte 2010

- Taux de diplomation et qualification des garçons : **72,9 %**
- Taux de diplomation et qualification des filles : **84,3 %**
- Écart entre garçons et les filles : **11,4 %**

Cohorte 2010

- Taux de diplomation et de qualification des élèves HDAA : **50,2 %**
- Taux de diplomation et de qualification des autres élèves : **86,7 %**
- Écart entre les élèves HDAA et les autres élèves : **36,5 %**

Cohorte 2011

- Taux de diplomation et qualification des garçons : **66,8 %**
- Taux de diplomation et qualification des filles : **82,4 %**
- Écart entre les garçons et les filles : **15,6 %**

Cohorte 2011

- Taux de diplomation et de qualification des élèves HDAA : **48,4 %**
- Taux de diplomation et de qualification des autres élèves : **82,5 %**
- Écart entre les élèves HDAA et les autres élèves : **34,1 %**

Cohorte 2012

- Taux de diplomation et qualification des garçons : **74,4 %**
- Taux de diplomation et qualification des filles : **79,4 %**
- Écart entre les garçons et les filles : **5 %**

Cohorte 2012

- Taux de diplomation et de qualification des élèves HDAA : **55,8 %**
- Taux de diplomation et de qualification des autres élèves : **83,9 %**
- Écart entre les élèves HDAA et les autres élèves : **28,1 %**

Cohorte 2013 – garçon/filles

- Taux de diplomation et qualification des garçons : **70,4 %**
- Taux de diplomation et qualification des filles : **83,6 %**
- Écart entre les garçons et les filles : **13,20 %**

Cohorte 2013 – EHDAA/autres

- Taux de diplomation et qualification des élèves HDAA : **56,1 %**
- Taux de diplomation et qualification des autres élèves : **86,4 %**
- Écart entre les élèves HDAA et les autres élèves : **30,3 %**

Taux de réussite des élèves avec ou sans programme particulier selon les disciplines et les niveaux.

- Pour 2016-2017, l'écart varie entre **10 %** et **28,1 %**
- Pour 2017-2018, l'écart varie entre **1,7 %** et **24,3 %**
- Pour 2018-2019, l'écart varie entre **3,9 %** et **24,4 %**
- Pour 2019-2020, l'écart varie entre **0,4 %** et **10,4 %**

3. RÉSULTATS

3.1 Plan d'engagement vers la réussite (suite)

ORIENTATION 1

Agir avec cohérence sur l'axe du continuum : préscolaire, primaire, secondaire, formation générale aux adultes et formation professionnelle.

OBJECTIF 4

D'ici 2022, augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de 4^e année du primaire.

SITUATION DE DÉPART¹

Taux de réussite à l'épreuve de 4^e année

2014-2015	85,1 %
2015-2016	86 %
2016-2017	88,4 %

SITUATION ACTUELLE

Taux de réussite à l'épreuve de 4^e année

2016-2017	88,4 %
2017-2018	88 %
2018-2019	91,2 %
2019-2020	ND*
2020-2021	ND*

*Aucune épreuve n'a eu lieu en 2019-2020 ainsi qu'en 2020-2021 en raison de la pandémie.

OBJECTIF 5

D'ici 2022, diminuer la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire.

SITUATION DE DÉPART¹

Proportion des élèves de 13 ans ou plus, à leur entrée au secondaire

Cohorte 2016-2017 : **20,4 %**

SITUATION ACTUELLE

Proportion des élèves de 13 ans ou plus, à leur entrée au secondaire

Cohorte 2017-2018 : **19,3 %**

Cohorte 2018-2019 : **14,7 %**

Cohorte 2019-2020 : **15,1 %**

Cohorte 2020-2021 : **11,3 %**

3.1 Plan d'engagement vers la réussite (suite)

ORIENTATION 2

Améliorer la qualité de nos bâtiments pour les rendre plus attrayants et mieux adaptés

OBJECTIF 6

D'ici 2022, augmenter le pourcentage de bâtiments du parc immobilier qui sont dans un état satisfaisant.

SITUATION DE DÉPART¹

- 45 de nos 49 bâtiments (**91,8 %**) sont dans un état au moins satisfaisant.

SITUATION ACTUELLE

- À la suite des changements apportés aux critères déterminant l'indice de vétusté, 19 de nos 49 bâtiments (**38,8 %**) sont dans un état au moins satisfaisant.
- Situation pour 2019-2020 : 18 de nos 49 bâtiments sont considérés dans un état au moins satisfaisant.
- Situation pour 2020-2021 : 23 de nos 49 bâtiments sont considérés dans un état au moins satisfaisant.

ORIENTATION 3

Valoriser les saines habitudes de vie et les intégrer dans notre quotidien

OBJECTIF 7

Établir des priorités d'intervention à partir des zones de vulnérabilité identifiées

SITUATION DE DÉPART¹

- Absence d'un portrait de situation

SITUATION ACTUELLE

- Un sondage fut réalisé auprès des élèves de 5^e et 6^e année du primaire et des élèves du secondaire en juin 2019.
- Un comité sur les saines habitudes de vie analyse présentement les résultats du sondage et en dégagera des zones de vulnérabilité permettant ainsi d'établir un plan d'actions.
- Le comité poursuit ses actions et est actuellement en rédaction d'une politique sur les saines habitudes de vie.

3.1 Plan d'engagement vers la réussite (suite)

ORIENTATION 4

Contribuer à rehausser et maintenir les compétences en littératie de la population adulte située sur le territoire de centre de services scolaire

OBJECTIF 8

Maintenir, jusqu'en 2022, les taux de passation d'examens et les taux de réussite par élève inscrit pour la formation de base commune, la formation de base diversifiée, de même que pour le français langue seconde.

SITUATION DE DÉPART¹

Cibles et situation

- Maintenir à **67 %** le taux de passation d'examens par élève inscrit en formation de base commune.
- Maintenir à **73 %** le taux de passation d'examens par élève inscrit en formation de base diversifiée.
- Maintenir à **76 %** le taux de passation d'examens par élève inscrit en français, langue seconde.
- Maintenir à **89 %** le taux de réussite aux examens par élève inscrit en formation de base commune.
- Maintenir à **85 %** le taux de réussite aux examens par élève inscrit en formation de base diversifiée.
- Maintenir à **72 %** le taux de réussite aux examens par élève inscrit en français, langue seconde.

SITUATION ACTUELLE

	2017-2018	2018-2019	2019- 2020	2020-2021
Taux de passation d'examens par élève inscrit en formation de base commune	65 %	65 %	54 %	65 %
Taux de passation d'examens par élève inscrit en formation de base diversifiée	70 %	73 %	57 %	67 %
Taux de passation d'examens par élève inscrit en français, langue seconde	86 %	89 %	61 %	69 %
Taux de réussite aux examens par élève inscrit en formation de base commune	88 %	92 %	92 %	92 %
Taux de réussite aux examens par élève inscrit en formation de base diversifiée	92 %	83 %	90 %	93 %
Taux de réussite aux examens par élève inscrit en français, langue seconde	79 %	75 %	79 %	87 %

ORIENTATION 5

Faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour

OBJECTIF 9

D'ici 2022, augmenter le nombre d'établissements du primaire qui ont intégré 60 minutes par jour d'activités « actives » pour les élèves.

SITUATION DE DÉPART¹

Répartition des écoles selon le nombre de minutes d'activités actives par jour

Catégorie	Nombre d'écoles	Taux
0 à 39 minutes	4	11,76 %
40 à 49 minutes	10	29,41 %
50 à 59 minutes	8	23,53 %
60 minutes et +	12	35,29 %
Total d'écoles	34	

SITUATION ACTUELLE

Répartition des écoles selon le nombre de minutes d'activités actives par jour

Catégorie	Nombre d'écoles	Taux
0 à 39 minutes	0	0,00 %
40 à 49 minutes	0	0,00 %
50 à 59 minutes	0	0,00 %
60 minutes et +	34	100,00 %
Total d'écoles	34	

3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence

À la suite à l'adoption de la *Loi pour prévenir et contrer la violence et l'intimidation à l'école*, par l'Assemblée nationale en 2012, toutes les écoles du Centre de services scolaire des Chênes avaient à élaborer un « *plan de lutte* », lequel devait être en vigueur en décembre 2012. Dans la présente Loi, on entend par :

1.1° «intimidation» : tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser;

3° «violence» : toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

En vertu de l'article 220 de la *Loi sur l'instruction publique*, il est requis de « faire mention dans le rapport annuel, de la nature des plaintes qui ont été portées à la connaissance du directeur général par le directeur de l'école en application de l'article 96.12, des interventions qui ont été faites et de la proportion de ces interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève. »

Les situations portées à la connaissance de la direction générale ont été analysées en fonction des définitions d'intimidation et de violence stipulées dans la loi. La compilation qui suit a été faite selon les indications reçues.

TABLEAU SYNTHÈSE 2020-2021

Proportion d'événements d'intimidation et de violence rapportés à la direction générale du Centre de services scolaire des Chênes, de septembre 2020 à juin 2021

Primaire et secondaire : 173 évènements rapportés

Primaire : 149 événements
Secondaire : 24 événements

86 % des évènements se sont produits au primaire et 14 % au secondaire. Comme il s'agit d'évènements en regard des définitions de la Loi, certains d'entre eux pourraient ne pas avoir été signalés à la direction générale puisqu'ils ont été considérés comme étant des conflits entre élèves.

De tous les évènements transmis à la direction générale, l'intimidation ou la violence physique ou verbale sont les plus souvent rapportées.

	Primaire	Secondaire
Violence physique ou verbale	121	20
Intimidation	28	4

Dans tous les cas des mesures ont été prises par l'école pour remédier à la situation. Certaines situations ont nécessité l'intervention de la personne responsable de l'intimidation au centre de services scolaire.

Quelques actions faites par les écoles en matière de prévention

- Ateliers de développement des habiletés sociales offerts à tous les élèves dans le cadre des différents programmes mis en place dans les écoles primaires : *SCP, L'Allié, Gang de choix, Vers le Pacifique, Fluppy, Au cœur de l'harmonie, Les agressions indirectes.*
- Ateliers de développement des habiletés sociales plus précis pour des élèves ciblés par les intervenants.
- Sensibilisation aux types de violence et d'intimidation ainsi qu'à leurs conséquences nuisibles sur le développement personnel et social.
- Apprendre aux élèves à demander de l'aide pour soi et pour les autres et à reconnaître les personnes-ressources dans leur environnement.
- Ateliers dispensés par les partenaires (*Sûreté du Québec, Action-Tox*) sur l'intimidation et la cyberintimidation (en 5^e et 6^e années) : Réfléchis quand tu publies, Affirmation de soi et résolution de problème.

3.3 Développement durable

Lors de la réalisation des différents projets en maintien d'actifs immobiliers et en ajout d'espace, le Centre de services scolaire des Chênes (CSSDC) mise sur des technologies d'avant-garde afin de réduire son empreinte écologique dans l'exploitation de ses bâtiments. Ainsi, quatre grands principes sont mis de l'avant.

- Le premier consiste en la **réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)** en privilégiant les énergies propres et renouvelables. Dans les derniers projets de réfection de systèmes de chauffage, le Service des ressources matérielles a été en mesure de réduire l'utilisation du mazout et du gaz naturel réduisant donc l'émission de plus de 1 200 tonnes de CO₂ annuellement. Dans les nouvelles constructions, seulement l'électricité est utilisée afin de chauffer l'enveloppe des bâtiments.
- Le deuxième principe est la **réduction à la source du gaspillage d'eau potable**. Lors de projets de réfection de blocs sanitaires ou de construction de nouvelles écoles, des équipements à faible débit d'eau et des équipements à détecteurs de mouvement sont spécifiés aux plans. De plus, lors de la réfection des systèmes de refroidissement et de climatisation, l'utilisation de l'eau potable comme refroidissement est désormais retirée.
- Le troisième principe est la **réduction de la consommation électrique des bâtiments**. Étant un grand consommateur d'électricité, le CSSDC opte pour des équipements à grande efficacité énergétique tels que des thermopompes, de l'éclairage au DEL, de la détection de présences pour l'éclairage ainsi que des systèmes de régulation du bâtiment permettant un usage hors pointes de l'électricité. Toutes ces mesures permettent à Hydro-Québec d'avoir une meilleure gestion de sa distribution électrique.
- Finalement, le dernier principe est l'**utilisation de matériaux en fonction de la durabilité, de l'entretien et de la durée de vie**. Des choix de conception sont faits lors de la réalisation des projets afin de prévoir un cycle de vie prolongée des équipements. Lors d'une nouvelle construction, l'équipe soutient des choix conceptuels, techniques ainsi que des matériaux basés sur un cycle de vie de 75 ans.

Au cours des deux dernières années, les travaux réalisés ont permis de réduire les émissions de gaz à effet de serres de 340 tonnes de CO₂. Dans les cinq années précédentes, les efforts ont permis de réduire de plus de 670 tonnes de CO₂, le cumul de ce tonnage, soit l'équivalent d'avoir retiré plus de 215 véhicules en circulation annuellement.



4. UTILISATION DES RESSOURCES

4.1 Répartition des revenus du centre de services scolaire

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2021

REVENUS

Subvention de fonctionnement du MEQ	158 815 632 \$
Subvention d'investissement.....	1 208 840 \$
Taxe scolaire	9 985 459 \$
Autres revenus.....	15 635 320 \$
Amortissement subvention reportée	8 549 366 \$
Gain sur disposition d'immobilisation corporelle	2 208 554 \$
Total des revenus.....	196 403 171 \$

DÉPENSES PAR ACTIVITÉ

Activités éducatives	134 911 127 \$
Activités administratives.....	7 343 557 \$
Entretien des biens meubles et immeubles	18 782 371 \$
Activités connexes et services d'appoint.....	33 001 110 \$
	194 038 165 \$

DÉPENSES PAR NATURE

Rémunération	152 579 246 \$
Fournitures et matériel	7 220 794 \$
Services, honoraires et contrats	19 558 766 \$
Amortissement et charges d'investissement non capitalisables.....	9 146 325 \$
Autres.....	5 533 034 \$
Total des dépenses	194 038 165 \$

LE SURPLUS

Excédent accumulé au 1er juillet 2020.....	19 437 302 \$
Redressement avec retraitement des exercices antérieurs.....	(107 409) \$
Excédent de l'exercice	2 365 006 \$
Excédent accumulé au 30 juin 2021	21 694 899 \$

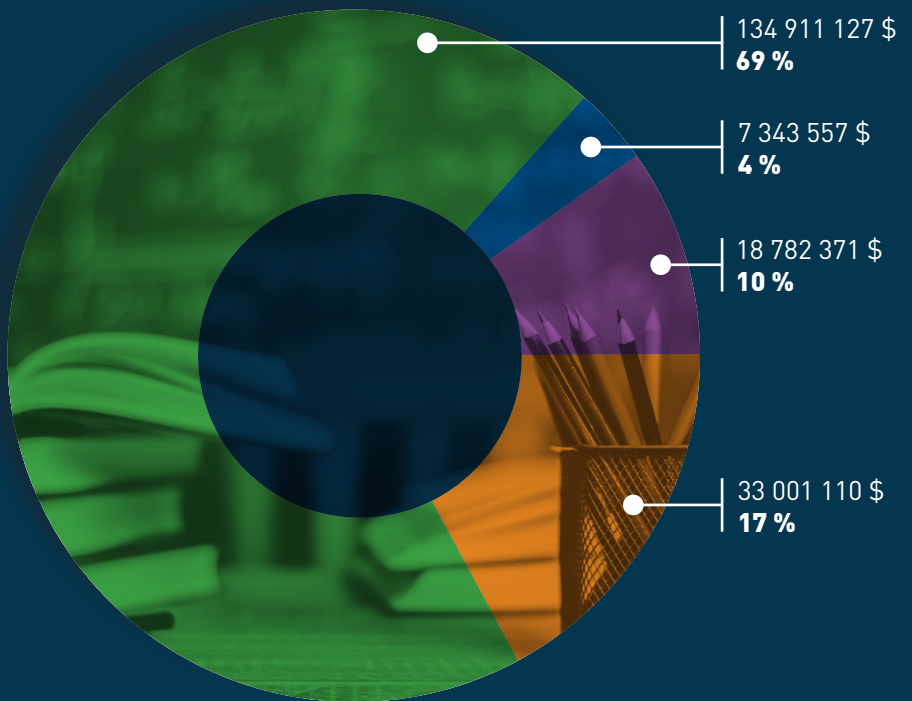
ACTIFS FINANCIERS NETS EXEMPTS D'UN FINANCEMENT MEQ OU D'UN AUTRE PARTENAIRE

Actifs financiers nets (dette nette)	(181 113 667) \$
Actifs financiers financés par le MEQ ou un autre partenaire.....	214 473 550 \$
Passif financier financé par le MEQ ou un autre partenaire.....	213 831 879 \$
Revenus reportés affectés aux immobilisations corporelles.....	191 351 150 \$
Actifs financiers nets d'un financement du MEQ ou d'un autre partenaire	9 595 812 \$

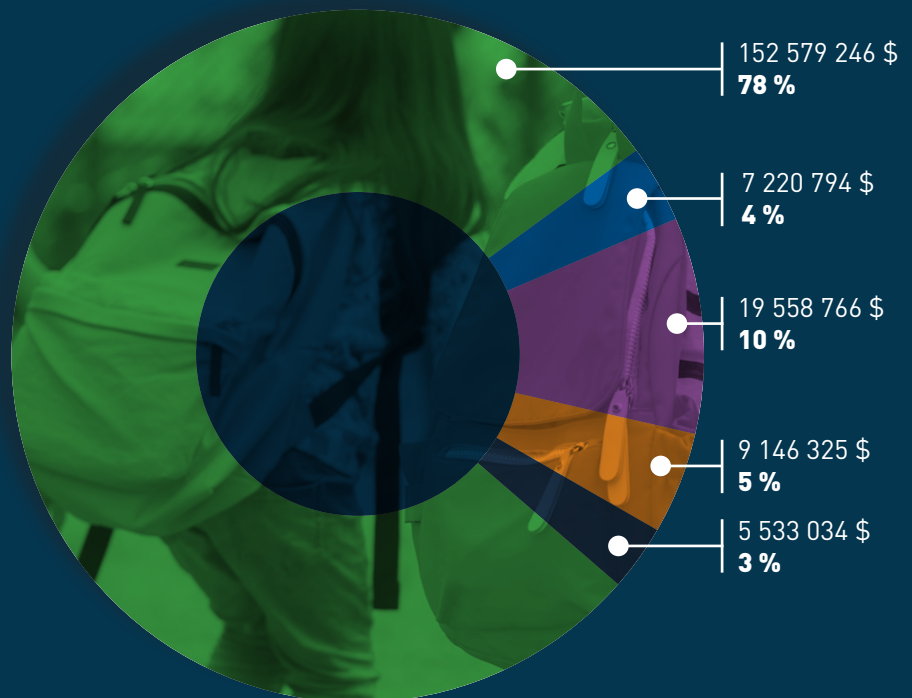
4. UTILISATION DES RESSOURCES

4.2 Ressources financières

- Activités éducatives
- Activités administratives
- Entretien des biens meubles et immeubles
- Activités connexes et services d'appoint



- Rémunération
- Fournitures et matériel
- Services, honoraires et contrats
- Amortissement et charges d'investissement non capitalisables
- Autres



4. UTILISATION DES RESSOURCES

4.3 Gestion et contrôle des effectifs

LE PERSONNEL RÉGULIER*

DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES CHÊNES PAR CATÉGORIE D'EMPLOI

	2019/20	2020/21
Personnel enseignant (préscolaire, primaire et secondaire, formation générale des adultes, formation professionnelle)	847	880
Personnel professionnel (Conseillers pédagogiques, orthopédagogues, psychologues, psychoéducateurs, orthophonistes, etc.)	137	139
Personnel de soutien (soutien technique, para-technique, administratif, manuel, entretien, etc.)	699	712
Gestionnaires (Directions d'établissement, directions de service, coordonnateur, conseillers, etc.)	78	84
Total	1 761	1 815

LE PERSONNEL OCCASIONNEL*

DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES CHÊNES PAR CATÉGORIE D'EMPLOI

	2019/20	2020/21
Personnel enseignant (préscolaire, primaire et secondaire, formation générale des adultes, formation professionnelle)	438	506
Personnel professionnel (Conseillers pédagogiques, orthopédagogues, psychologues, psychoéducateurs, orthophonistes, etc.)	26	21
Personnel de soutien (soutien technique, para-technique, administratif, manuel, entretien, etc.)	310	348
Gestionnaires (Directions d'établissement, directions de service, coordonnateur, conseillers, etc.)	4	4
Total	778	879

*Selon les données recueillies en mars 2021.

GRAND TOTAL POUR 2020-2021 :
2 694 MEMBRES DU PERSONNEL

4.3 Gestion et contrôle des effectifs (suite)

Le Service des ressources humaines du Centre de services scolaire des Chênes :

- Est responsable de l'ensemble des programmes et des activités relatives à la dotation, à l'évaluation, aux relations de travail, à la rémunération, à la classification et aux avantages sociaux, à la santé et à la sécurité au travail et au développement organisationnel.
- De nombreux projets et activités liés au perfectionnement, à la formation et au développement des ressources humaines relèvent également du Service des ressources humaines de même que la planification de la main-d'œuvre, la gestion de la présence au travail et la mobilisation des ressources humaines.
- L'année scolaire 2020-2021 fut marquée par la réalisation de plusieurs mandats relatifs au contexte qui la caractérisait. La pandémie, par exemple, a imposé une gestion accrue d'un absentéisme causé de façon directe et indirecte par celle-ci. L'équipe du service des ressources humaines a dû composer avec la forte demande en personnel au sein des établissements et services, dans une période marquée par une pénurie de personnel sans précédent. L'équipe vouée au recrutement a dû travailler sans relâche à la recherche des perles rares. Cette situation marquante lors de cette dernière année ne semble malheureusement pas sur le point de s'estomper.
- C'est aussi en raison de cette pandémie que les membres du personnel ont poursuivi une partie de leur mission en mode télétravail. Au-delà des enjeux technologiques, tout le personnel a dû réinventer son organisation du travail, s'adapter à des horaires atypiques et viser l'efficacité virtuelle, le tout, dans un environnement où la proximité et le lien avec la clientèle sont au cœur des préoccupations.
- L'année scolaire 2020-2021 fût également celle de la poursuite des négociations des conventions collectives et de l'exercice par les différentes organisations syndicales de moyens de pression, notamment par l'utilisation de journées de grèves. Dans ce contexte, le respect dans les communications avec les représentants du personnel fut la pierre angulaire du bon déroulement de ces événements.
- Enfin, cette année fut celle où il nous fut permis de constater, encore une fois, la résilience et l'engagement du personnel dans l'accomplissement de sa mission auprès des élèves et ce, malgré toutes les distractions et perturbations engendrées par les événements qui ont affligés toute notre société.

Personnel du Centre de services scolaire des Chênes en 2020-2021

La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (RLRQ, chapitre G-1.011) vise à renforcer les mécanismes de gestion et de contrôle des effectifs des organismes publics, notamment pour suivre et encadrer leur évolution.

En vertu de l'article 20 de cette loi, chaque centre de services scolaire doit faire état de l'application des dispositions prévues en matière de dénombrement des effectifs dans son rapport annuel. Cet état doit présenter le niveau d'effectifs et sa répartition par catégories d'emplois.

Ainsi, pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021, le centre de services scolaire doit faire état de ses effectifs par catégorie d'emplois dans le rapport annuel.

Ainsi, pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021, la cible établie est de 2 922 228,16 heures rémunérées.

AVRIL 2020 À MARS 2021

	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée	Écart % de la cible visée
Personnel d'encadrement	155 446,90	97	
Personnel professionnel	250 603,16	176	
Personnel enseignant	1 516 546,39	1 715	
Personnel de bureau, technicien et assimilé	1 018 900,69	1 288	
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	105 620,46	120	
Total	3 047 117,60	3 626	4 %

Le niveau d'effectif du Centre de services scolaire des Chênes pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021 dépasse la cible visée d'environ 4 %, notamment en raison d'une hausse de la clientèle et de l'ajout de mesures ciblées visant l'embauche de nouveau personnel.

4. UTILISATION DES RESSOURCES

4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

REDDITION LGCE

Rapport annuel 2020-2021

Entreprises	Personnes physiques	Nombre de contrats	Montant avant taxes
53	7	60	3 520 782,12 \$

4.5 Ressources matérielles et technologiques

4.5.1 Ressources matérielles

Maintien de l'actif immobilier

2019-2020		2020-2021	
Solde non investi	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies
0	9 888 239 \$	12 375 322 \$	0

Projets d'investissement

L'année scolaire 2020-2021 aura été historique pour le Service des ressources matérielles (SRM), autant pour la planification, la préparation, la réalisation que pour la livraison. Le SRM a atteint des sommets inégalés en travaillant sur des projets d'investissement de plus de 260 millions de dollars.

• *Nouveau Centre de formation professionnelle*

Au cours de l'année, nous avons complété des travaux d'un nouveau bâtiment situé sur la rue des Écoles afin d'accueillir le secteur Alimentation de la formation professionnelle. Ce nouveau centre est doté d'équipements à la fine pointe de la technologie pour ce secteur d'activités ainsi que de systèmes de contrôles et de ventilation optimales pour l'utilisation, avec une grande efficacité énergétique. Ce bâtiment de 1 794 m² permet de relier le Centre Marcel-Proulx et le Centre Saint-Frédéric. Ce regroupement de la formation professionnelle devient donc le nouveau Centre Alessa. Ces travaux représentent un investissement de plus de 14 millions de dollars.

• *Nouvelle école primaire*

En juillet 2020, nous avons accordé le contrat de construction de la nouvelle école primaire située dans le secteur de la Marconi. Le défi était de taille pour livrer 13 mois plus tard une école de 24 classes au coût de plus de 20 millions de dollars. Le 25 août 2021, cette nouvelle école accueillait les nouveaux membres du personnel et 2 jours plus tard, on soulignait l'arrivée des premiers élèves. Le travail acharné de l'entrepreneur et la coordination efficace avec les professionnels et l'équipe du SRM du Centre de services scolaire des Chênes (CSSDC) ont permis ce tour de force.

• *Nouvelle école des 2 Rivières*

Pour la municipalité de Saint-Lucien, nous avons eu l'autorisation d'agrandir l'école actuelle des 2 Rivières. Toutefois, le projet a évolué vers une démolition et une reconstruction d'une nouvelle école au coût de 17,4 millions \$. Dans le but de relocaliser les élèves, au terme des plans et devis, nous avons réaménagé l'église de la municipalité en école pour recevoir une partie des élèves, les autres sont localisés dans le centre communautaire. Ces élèves, tout comme le personnel, ont pu constater toute la métamorphose de ce bâtiment dès la rentrée 2021-2022. Parallèlement à cette construction, nous avons complété avec les professionnels les plans et devis de la nouvelle école primaire, dont la démolition et la reconstruction sont prévues pour l'automne 2021.

4. UTILISATION DES RESSOURCES

4.5 Ressources matérielles et technologiques (suite)

4.5.1 Ressources matérielles (suite)

• Nouvelle école secondaire

Les architectes et les ingénieurs ont été sélectionnés pour préparer les plans et devis de la nouvelle école secondaire et ils ont débuté leurs travaux en vue de lancer les premiers appels d'offres à l'été 2021. Le concept de l'école a été présenté lors d'une séance d'information aux citoyens du secteur, en mars 2021. Le CSSDC travaille en étroite collaboration avec les professionnels et la Société québécoise des infrastructures (SQI) pour implanter et développer les plans de l'école les mieux adaptés à la configuration du terrain, mais surtout les mieux adaptés aux besoins de la future clientèle. L'école est située dans le secteur qui représente la plus grande augmentation de clientèle (secteur sud de la ville) près du Parc Boisbriand. La clientèle pourra bénéficier des infrastructures sportives présentes et d'un environnement biophylique. Ce projet au coût de près de 143 millions \$ sera le plus imposant projet réalisé par le CSSDC.

• Nouvelles classes temporaires

Avec l'augmentation de la clientèle au secondaire, sans cesse grandissante, le manque de capacité entraîne l'ajout de classes temporaires. Durant la dernière année, la phase III a été réalisée en ajoutant un bloc équivalent de 30 classes temporaires à l'école secondaire La Poudrière ainsi que 8 nouvelles classes temporaires à l'école secondaire Jean-Raimbault.

• Nouvelles classes école secondaire Marie-Rivier

Avec les locaux laissés vacants par le départ du secteur Alimentation à l'école secondaire Marie-Rivier, le SRM a mandaté des professionnels pour élaborer les plans et devis pour la démolition intérieure et la reconstruction de nouveaux locaux, dont des classes régulières, des classes d'adaptation, un FabLab, un local d'enseignants et un local de départ. Les travaux ont débuté au début l'année 2021-2022.

• Nouvelles demandes (PQI 2022-2032)

Pour la prochaine édition du PQI 2022-2032, le CSSDC envisage de faire une nouvelle demande pour l'ajout d'une nouvelle école primaire à Drummondville, l'ajout d'une nouvelle école primaire dans la municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover et l'agrandissement de l'école primaire de Notre-Dame-du-Bon-Conseil. Nous comptons faire l'acquisition de l'école Sainte-Jeanne-d'Arc à Lefebvre, dernière école provinciale dite « école du ministre » qui appartient à la municipalité. Cette demande concerne en plus l'acquisition, la démolition et la reconstruction de cette école.

Projets de maintien des bâtiments

- Plus d'une quinzaine de projets totalisant près de 13 millions \$ furent réalisés dans les immeubles du CSSDC dans le cadre de la mesure « *Maintien des actifs immobiliers* ». Entre autres, les interventions portaient sur des composantes en architecture, en génie civil, en mécanique et en électricité. En architecture, les plus récents travaux ont permis la réfection de revêtements extérieurs et de toitures avec des matériaux soigneusement choisis pour leur durabilité et leur efficacité thermique (*isolation*). Des recouvrements de plancher de gymnase et d'écoles primaires ont aussi été remplacés. En génie civil, une cour d'école a été complètement refaite et repensée pour en réduire les îlots de chaleur. Un stationnement d'école a lui aussi été réaménagé en portant attention à la rétention d'eau. En mécanique et en électricité, les luminaires de plusieurs écoles ont été convertis à l'éclairage au LED, favorisant ainsi un éclairage plus performant et écoénergétique. De plus, l'équipe du SRM a procédé à la réfection complète de la chaufferie du Centre de formation professionnelle en y intégrant des équipements de haute performance énergétique qui permettront la réduction des émissions de CO₂. Finalement, la rénovation des blocs sanitaires de plusieurs écoles contribuera à réduire le gaspillage de l'eau potable.
- Le SRM a procédé à un réaménagement d'une partie de l'école secondaire La Poudrière pour permettre l'arrivée du Centre de formation en entreprise et récupération (CFER), facilitant ainsi la poursuite de ses activités.

4. UTILISATION DES RESSOURCES

4.5 Ressources matérielles et technologiques (suite)

4.5.1 Ressources matérielles (suite)

- Pour la mesure « *Réfection et transformation des bâtiments* », le SRM a réalisé des travaux près de 1,8 million \$, répartis en 90 projets.

Parcs-écoles

- Dans le cadre de la mesure régulière « *Embellissement des cours d'école* », le CSSDC a reçu une aide financière de la part du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) pour réaliser 7 projets de parcs-écoles pour les écoles suivantes : Bruyère, Saint-Charles, Saint-Majorique, Saint-Joseph, du Sentier, aux Quatre-Vents et à l'Orée-des-Bois.
- Le CSSDC a reçu une aide financière supplémentaire de la part du MEQ concernant la sous-mesure « *Embellissement des cours d'école (devancement d'investissement)* » pour bonifier des aménagements existants ou des projets d'embellissement. Une dizaine d'écoles ont été sélectionnées.
- Les projets d'embellissement des écoles : Le Relais, Saint-Pierre et du Sentier ont été réalisés au cours de l'année 2021. Les projets des écoles Saint-Majorique, Saint-Joseph et à l'Orée-des-Bois ont été partiellement réalisés. Les autres projets sont actuellement en préparation et visent à être réalisés d'ici la fin de l'année 2022.

Santé et sécurité

- Dans sa reddition de comptes concernant la concentration de plomb dans l'eau potable, après quelques interventions pour quelques points d'eau, le CSSDC a confirmé que tous ses points d'eau dans tous ses établissements respectent la norme établie par le MEQ.
- Durant la pandémie (COVID-19), le SRM supporte toujours les établissements scolaires et s'assure d'approvisionner ces derniers tant au niveau des équipements de protection individuels qu'au niveau des produits de désinfection.

- Le SRM a procédé au suivi de la qualité d'air en suivant le plan d'actions issu de la matrice de priorisation en qualité d'air. Cette matrice permet de suivre, de prioriser et de maintenir l'état des systèmes de ventilation afin de s'assurer une qualité d'air optimale dans les écoles. Du nettoyage de ventilation et du balancement ont été réalisés dans plusieurs écoles.
- Conformément aux directives du MEQ, le SRM a procédé à l'échantillonnage des concentrations de CO₂ dans l'ensemble de ses établissements. Des guides sur les actions à déployer afin de maintenir une bonne qualité d'air dans les classes ont été communiqués aux différentes directions d'écoles. Le déploiement des sondes de CO₂ devrait s'exécuter au courant de l'année prochaine.



4. UTILISATION DES RESSOURCES

4.5 Ressources matérielles et technologiques (suite)

4.5.2 Ressources technologiques

L'année 2020-2021 se caractérise par l'urgence sanitaire reliée à la pandémie et par le volume record des activités et des investissements.

Afin de faire face à la pandémie de COVID-19, le ministère de l'Éducation du Québec a devancé les enveloppes d'investissement dans le secteur des technologies de l'information. Le Centre de services scolaire des Chênes s'est vu accorder un montant record dépassant les 3 millions de dollars destinés à faire l'acquisition d'équipements supplémentaires afin de permettre le télétravail et l'enseignement à distance.

De façon plus spécifique, le Service des technologies de l'information (STI) :

- A acquis, préparé et distribué plus de 4000 nouveaux postes, soit des portables Windows, des iPads et des Chromebook.
- A composé avec l'ajout de tous ces nouveaux équipements et l'enseignement à distance, qui ont mis beaucoup de pression sur notre réseau informatique. Pour répondre à la demande croissante de bande passante, plusieurs bornes sans fil ont été ajoutées ou modernisées.
- A ajouté ou rehaussé différentes pièces d'équipements majeurs de réseautique, comme les commutateurs de cœur et certains commutateurs de distribution.

En marge de la pandémie, la quantité record de projets immobiliers menés par le Service des ressources matérielles a également eu un impact important sur la feuille de route de l'équipe du STI.

Notre équipe est heureuse d'avoir contribué à la réalisation de ces projets majeurs, tels :

- La construction de la nouvelle école primaire (l'école D)
- L'ajout des quelque 24 nouvelles classes modulaires aux écoles Jean-Raimbault et La Poudrière
- L'aménagement temporaire de l'école Saint-Lucien dans l'Église du village
- Le nouveau Centre de formation professionnelle ALESSA.

Notre équipe a collaboré à la détermination des besoins en matière de réseautique et la spécification des divers équipements technologiques tels les commutateurs, les bornes sans fil, les intercoms, les téléphones, les projecteurs interactifs, les ordinateurs et les tablettes numériques.

Dans le contexte de pandémie et d'incertitude concernant les délais de livraison, nos bons de commande devaient être expédiés au plus tôt. Les premières commandes ont été transmises dès le mois de février afin que tout soit prêt pour la rentrée 2021-2022. Dès les mois de mai et juin 2021, nous procédions à la préparation et à la configuration des équipements reçus.

Cette année exceptionnelle en matière de volume d'activités a demandé beaucoup de dépassement à notre équipe. Malgré le flot de projets, il fallait poursuivre les activités régulières et accroître le soutien auprès des enseignants, des autres membres du personnel et des élèves lorsque ceux-ci basculaient en mode à distance.

Après coup, nous en oublions presque que notre équipe TI a elle aussi travaillé de la maison, à partir du mois de janvier 2021, et souvent sans que nos usagers s'en rendent vraiment compte.

En conclusion, l'équipe TI est fière de tout le travail accompli, des apprentissages réalisés par nous et nos usagers et du bond de géant que notre organisation a fait dans l'usage des outils numériques.

5.1 Rapport du Protecteur de l'élève

INTRODUCTION

L'année 2020-2021 a mené à la rédaction de 2 avis du Protecteur de l'élève.

PORTRAIT DE SITUATION

Outre de nombreuses demandes d'information portant notamment sur le port du masque et les directives de la Santé publique, neuf (9) dossiers m'ont été adressés. Deux de ces dossiers ont mené à la rédaction d'un avis et ont mobilisé plusieurs personnes et occasionné de nombreuses heures d'intervention à l'interne

Voici le détail des dossiers :

- 8 dossiers concernaient des situations au primaire :
 - > 6 qui se sont réglées à l'interne après référence à la direction ou au service concerné
 - > 1 plainte d'absence de services adaptés pour un enfant présentant des caractéristiques de violence (a mené à un avis)
 - > 1 plainte concernant une enseignante et une direction d'école (a mené à un avis)
- 1 dossier d'adulte du secteur de la formation professionnelle (contestation des conditions de retour au programme d'étude)

DÉTAIL DES RECOMMANDATIONS PRODUITES AU COURS DE L'ANNÉE

AVIS # 1

RECOMMANDATIONS

1. Offrir à court terme la scolarisation la plus appropriée aux besoins de l'élève que ce soit au Centre de services scolaire des Chênes (dans une autre école que celle fréquentée par l'enfant) ou dans un autre centre de services scolaire en tenant compte, dans toute la mesure du possible, des recommandations de la psychoéducatrice;
2. Offrir tout particulièrement un service psychoéducatif suffisant et adapté répondant aux besoins de l'élève s'il continue à fréquenter le CSSDC;
3. Corriger, par une intervention conséquente du Service des ressources humaines, la sévère lacune imputable à la ressource en psychoéducation;
4. Établir le père comme premier répondant dans les relations famille/école;
5. Faciliter l'accès des parents à un support psychosocial propre à les assister et les accompagner auprès de leur enfant – cette mesure revêtant un caractère fondamental pour la suite des choses;
6. Procéder dès que possible, au moment opportun, à une évaluation psychologique de cet enfant en respect des conclusions du rapport de la psychoéducatrice;
7. Tenter de comprendre la ou les raisons qui expliquent les désorganisations importantes de l'élève avant les longs congés;
8. Diffuser (ou rappeler) auprès du personnel le Cadre de référence pour l'utilisation exceptionnelle des mesures de contrôle;
9. Voir à former le plus rapidement possible le personnel aux procédures de contention à l'école fréquentée par l'élève qui fait l'objet du présent avis et dans toutes les écoles du CSSDC;
10. Rendre imputables les membres du personnel de la complétion systématique d'un rapport d'événement pour l'utilisation d'une mesure contraignante lorsque requis;
11. Procéder impérativement aux échanges entre adultes, hors la présence de l'élève lors de discussions impliquant ce dernier, et où les parents contestent les interventions du milieu scolaire;
12. Éviter, à la maison, de remettre en question les interventions scolaires;
13. Éviter, à la maison, de représenter à l'enfant que l'un ou l'autre des parents pourra toujours tenter de rétablir la situation à l'école en demandant le retour de ce qui a été « perdu »;
14. Éviter, à l'école, de questionner l'élève ou la fratrie sur ce qui se passe à la maison;
15. Assurer une tenue assidue et complète du dossier de l'élève par tous les intervenants scolaires et veiller à la centralisation de ces informations;
16. Travailler en concertation maison/école pour offrir de la cohérence à l'élève.

5.1 Rapport du Protecteur de l'élève (suite)

AVIS # 2

RECOMMANDATIONS

1. Dans la mesure où les recommandations suivantes sont avalisées par le Conseil d'administration, ces dernières devront suivre l'élève tout au long du primaire, même si l'élève changeait d'école par un choix de parent, un transfert obligatoire ou sur recommandation du Protecteur de l'élève, le cas échéant;
2. La mère devra modifier son mode communicationnel pour rendre ses communications efficaces, courtes, courtoises et non opposantes ainsi que pour éviter une escalade d'insatisfaction fondée sur les conclusions hâtives et erronées qu'elle tire;
3. La direction de l'école devra revoir et mettre à jour le plan d'intervention de cet élève avant la fin de l'année scolaire – par la suite, une révision périodique de ce plan devra être planifiée;
4. Les conditions médicales de l'élève devront être considérées dans le cadre de l'élaboration du plan d'intervention ainsi que dans la mise en place de moyens à privilégier;
5. La mère assistera à la présentation du plan d'intervention et devra en respecter les termes, ce plan étant avant tout une entente de fonctionnement cohérent école/famille;
6. Le maintien des communications avec la direction de l'école est souhaité jusqu'à ce que la mère ait adopté un mode communicationnel propre à rendre les échanges productifs et confortables;
7. Dans le contexte où la mère adopte un mode communicationnel adapté, une période d'essai de communications directes avec l'enseignante pourra être tenté – s'il y a de nouveau des difficultés, ce sera le retour au point de contact unique avec la direction;
8. Une définition claire du concept de collaboration devra être convenue entre la direction de l'école et la mère; l'accord trouvé sera mis sur papier pour guider les contacts futurs et baliser les champs d'action des uns et des autres – au besoin, l'assistance d'une ressource en psychoéducation sera mandatée pour cet exercice;
9. Dans l'éventualité où les communications demeurent problématiques, la mère devra se faire accompagner par une ressource psychosociale lors des moments importants du cheminement scolaire de son fils (plan d'intervention, nécessité de correctifs de comportement, et caetera);
10. La mère devra s'assurer que son adresse courriel reçoit bien les messages qui lui sont destinés;
11. La mère devra accepter un délai de réponse lorsqu'elle adresse une communication;
12. La mère devra toujours demander la permission d'enregistrer les rencontres et respecter d'éventuels refus à ses requêtes;
13. Si ce qui précède ne porte pas fruit, le dossier devra faire l'objet d'un nouveau signalement au Directeur de la Protection de la Jeunesse.

Dominique Paillé LL.B.

Protecteur de l'élève

5. ANNEXES DU RAPPORT ANNUEL

5.2 Bilan du service du transport scolaire

Durant l'année scolaire 2020-2021, nous avons assuré le transport scolaire d'environ 9 000 élèves sur le territoire du Centre de services scolaire des Chênes, représentant 308 parcours différents effectués par 155 véhicules qui parcourent 11 800 km quotidiennement. Un minibus a été ajouté afin de répondre aux besoins de la clientèle EHDAA.

En raison de la pandémie de Covid-19, la Direction générale de la santé publique a émis certaines conditions :

- 2 élèves maximum par banc;
- Port du masque de procédure pour tous les élèves à partir de la 1^{re} année;
- Assignation des places dans les autobus;
- Désinfection quotidienne du véhicule;

Afin de respecter la capacité d'accueil des véhicules, moins de 200 demandes de transport à une deuxième adresse ou place de courtoisie ont été acceptées. À titre comparatif, le service du transport scolaire autorisait au-delà de 1 000 demandes les années antérieures.

Nous avons également fait appel à la solidarité des parents ayant droit au transport scolaire en leur demandant d'assurer le transport de leur enfant lorsque cela leur était possible. Cela a contribué à faciliter la gestion du transport scolaire et réduire les risques associés à la transmission de la Covid-19.



5.3 Bilan de la formation professionnelle, de la formation générale des adultes et du service aux entreprises

FORMATION PROFESSIONNELLE

Nous avons offert, pour une première fois, le DEP en électromécanique de systèmes automatisés en formule DUAL avec 40 % des heures du programme en stage. Tous les élèves sont rémunérés lorsqu'ils sont en entreprise. Nous avons reçu l'autorisation du ministère de l'Éducation pour offrir ce programme en entente avec le CSS Bois-Francs jusqu'en juin 2024.

En collaboration avec les deux autres centres de services scolaires de la région 17, le projet « *Mon premier emploi manufacturier* » a été réalisé pour une quatrième et dernière fois. Avec le financement de Desjardins, nous avons pu offrir aux étudiants de nos écoles secondaires des emplois d'été dans des entreprises manufacturières du Centre-du-Québec. Ce projet visait deux objectifs : faire découvrir le secteur manufacturier et promouvoir cinq DEP offerts dans notre région qui sont en pénurie de main-d'œuvre : ferblanterie, électromécanique de systèmes automatisés, usinage, opérateur d'équipements de production et soudage-montage.

Le Centre Alessa a vu le jour avec l'arrivée des programmes du secteur alimentation qui viennent s'ajouter à ceux de santé et de soins esthétiques, tous maintenant regroupés à la même adresse.

Nous avons travaillé la conception d'un nouveau site Internet pour le CFP Paul-Rousseau.

Avec le Service des ressources humaines, nous avons mis en place une démarche d'accueil pour les nouveaux enseignants en formation professionnelle. Nous allons poursuivre cette collaboration en 2021-2022.

FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

L'année scolaire 2020-2021 démontre une baisse des heures de formation réalisées par les personnes ayant fréquenté les différents programmes de l'éducation des adultes. En 2020-2021, le nombre d'élèves équivalant à temps plein (ETP) a été de 270,10. Ce qui représente une baisse de 194,73 ETP en 4 ans. En cinq

ans, le nombre d'élèves est passé en de 1 456 personnes inscrites à l'éducation des adultes à 985.

Bien que l'on puisse associer la perte d'ETP à la situation pandémique des deux dernières années, les résultats démontrent qu'il s'agit d'une tendance qui pourrait avoir des impacts sur le plan budgétaire au cours des prochaines années.

Voici un résumé des actions mises de l'avant afin d'apporter un accompagnement tant aux élèves qu'aux différents personnels pour assurer la gestion en temps de pandémie.

- Ajout de 2 journées pédagogiques afin d'initier les équipes de travail à la formation Teams et autres.
- Achat massif d'outils numériques pour que tous les élèves fréquentant le centre puissent poursuivre leur formation dans des situations de fermeture de groupe ou de Centre.
- Dégagement d'un grand pourcentage de tâches d'enseignant du conseiller *Récit*.
- Création d'une grille horaire afin que tous les élèves soient formés dans l'utilisation de la plateforme *Teams*.
- Accompagnement du conseiller *Récit* auprès des enseignantes et des enseignants, dont deux jours intensifs en début de l'année.
- Dégagement des tâches d'une enseignante en francisation afin de bâtir des activités pédagogiques pour les élèves en situation d'enseignement en ligne.
- D'octobre à décembre 2020 (en raison du nombre de situations liées à la COVID-19), basculement de tous les groupes de formation générale en mode virtuel.
- De janvier à juin 2021, retour progressif des élèves en classe avec formule hybride.

Enfin, le CFGA Sainte-Thérèse a réalisé ou permis à ses élèves de prendre part aux activités/projets suivants :

- Ma plus belle histoire
- Concours du Club Richelieu Féminin
- Projet J
- L'école « *La Rue'L* »
- Être en projet

5.3 Bilan de la formation professionnelle, de la formation générale des adultes et du service aux entreprises (suite)

SERVICE AUX ENTREPRISES

De façon régulière, 18 personnes ont fait partie de l'équipe administrative au cours de l'année 2020-2021, avec des pourcentages de tâche et des statuts variables.

À la suite du processus de dotation, le poste de direction a été attribué à M^{me} Vicky Côté, qui occupait la fonction d'agente de développement. Elle a débuté ses nouvelles fonctions le 1^{er} mars 2021 et M^{me} Johanne Lachapelle est restée à l'emploi jusqu'à son départ à la retraite afin d'assurer une meilleure transition.

À cette équipe se joint, une équipe d'enseignants, de spécialistes de contenu et de consultants. Ils sont près de 250 à avoir dispensé de la formation ou de l'accompagnement pour Le_SAE en 2020-2021.

Projets majeurs :

- **Élaboration de programmes d'études menant à une attestation d'études professionnelles (AEP)**

Le_SAE a participé à l'élaboration de deux programmes d'études menant à une AEP, il s'agit de *Transformation alimentaire* et *Montage de panneaux de contrôle*.

L'AEP en transformation alimentaire découle de l'annonce du ministère de l'Éducation du Québec (MÉQ), d'une des mesures visant le développement accéléré de formations de courtes durées menant à l'attestation d'études professionnelles (AEP) pour des emplois recherchés dans des secteurs jugés prioritaires. Ainsi, le_SAE s'est proposé pour élaborer celui de la *Transformation alimentaire*, considérant que le Centre-du-Québec recense 105 entreprises en transformation alimentaire.

L'AEP en *Montage de panneaux de contrôle* s'appuie principalement sur l'étude de pertinence faite en collaboration avec le Centre intégré de Formation et d'Innovation Technologique (CIFIT) du centre de service scolaire des Bois-Francs, sur les besoins en main-d'œuvre pour ce métier.

- **AEP Hygiène et salubrité en entreprise**

Le_SAE Centre-du-Québec a été interpellé par la direction du service d'hygiène et de salubrité du CIUSSS Mauricie-Centre du Québec afin d'explorer les possibilités de formation pour son personnel. Le_SAE a exploré, défriché et préparé plusieurs ébauches dans le but de proposer l'AEP en Hygiène et salubrité en milieu de travail. Afin de desservir la région de la Mauricie, le_SAE s'est alors tourné vers le SAE de l'Énergie et le SAE Chemin du Roy et ils ont collaboré à la lecture finale de toute la documentation et du plan de leçon de chaque compétence, et ce, afin de s'assurer d'avoir consensus sur le matériel pédagogique et d'implanter le tout de manière uniforme dans nos trois régions.

- **AEP Assistance à la personne en résidence privée pour aînés en numérique**

Le_SAE, en partenariat avec d'autres investisseurs membres de Formation Québec en réseau et le CEMEQ, a développé le contenu pédagogique pour répondre aux enjeux de main d'œuvre et de formation des résidences privées pour aînés (RPA). Le_SAE était le gestionnaire du projet afin de créer un parcours de formation autoportante en ligne pour le contenu théorique du programme. D'ailleurs, le_SAE fut le premier à mettre de l'avant le projet pilote pour cette formation en mode DUAL avec des RPA de la région, mais aussi plus éloignées.

- **AEP Soutien aux soins d'assistance en établissement de longue durée.**

Pour donner suite à l'annonce du premier ministre visant le recrutement de 10 000 personnes qui souhaiteraient suivre une formation accélérée de préposé aux bénéficiaires en centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), le_SAE et les trois centres de formation professionnelle du Centre-du-Québec ont été des partenaires du réseau de la santé pour mettre sur pied cette formation. De son côté, le_SAE a formé plus de 140 préposés aux bénéficiaires pour assurer les soins adéquats de nos aînées dans les CHSLD du CIUSSS Mauricie-Centre du Québec.

En 2020-2021, le_SAE a réalisé 348 projets.



**Centre
de services scolaire
des Chênes**

Québec  
 

457, rue des Écoles, C.P. 846
Drummondville, Québec J2B 6X1
Téléphone : 819 478-6700
www.cssdeschenes.gouv.qc.ca
www.facebook.com/csdeschenes